




2022



RAPPORT D'ACTIVITÉ

**ASSOCIATION DE PREVENTION
SPECIALISEE FREDERIC SEVENE**



 05.56.80.67.75 – 06 19 44 63 50
 siege@fredericsevene.fr
 www.fredericsevene.fr



Sommaire

| | Pages |
|---|-------|
| 1 – Mots de la Présidente..... | 4 |
| 2 – Mots du directeur..... | 6 |
| 3 – Bilan synthétique de l’activité 2022..... | 10 |
| 4 – Une approche qualitative de l’activité..... | 26 |
| ➤ La plume des éducateurs | |
| ➤ Le partenariat | |
| ➤ Le partage et la valorisation d’expérience | |
| ➤ Parole de psy | |
| 5 – Bilan social 2022..... | 43 |
| ➤ La démarche qualité du service | |
| ➤ Bilan GRH du service | |
| 6 – Perspectives 2023..... | 50 |
| Annexes | 51 |
| ➤ Conseil d’Administration 2022 | |
| ➤ Organigramme 2022 | |
| ➤ Revue de presse | |
| ➤ CRM 2022 | |

1. Mots de la Présidente

L'Association Frédéric Sévène fête en 2022 ses 60 ans. Mais pourquoi ce nom Frédéric Sévène ?

Frédéric Sévène fût Maire de Talence de 1877 à 1881, à cette époque l'industrialisation entraîna une grande misère sociale.

Il eut le souci, en créant l'école laïque, de permettre à ses jeunes concitoyens d'avoir accès à la connaissance, de mieux maîtriser leur vie, d'échapper à leur condition.

Son épouse, elle s'est tournée vers les œuvres sociales.

L'Association a suivi cette lignée. Elle fait partie de l'émergence contemporaine de l'éducation populaire comme les maisons de jeunes et de la culture.

L'éducation populaire se fonde sur l'émancipation, la coopération, la solidarité, la justice.

Le 7 Janvier 1959, un arrêté est pris concernant l'enfance en danger.

Dans les années 1960 face au phénomène des blousons noirs, des acteurs se regroupent pour créer une action éducative originale auprès des jeunes dans leur milieu de vie.

Le club de Pessac est créé par Jacque ELLUL. Puis vient le Club Frédéric Sévène en Juillet 1962.

Roger LACAZE fait Partie des fondateurs, il en a été l'un des premiers présidents.

Les Clubs étaient des structures qui accueillait des jeunes de la rue.

Le 14 Mai 1963 est créé le Comité National des Clubs et Equipes contre l'inadaptation sociale de la jeunesse. Cette instance est chargée de recenser les expériences et de dégager la méthodologie d'une action éducative « Non nominative, libre et sans mandat ».

La naissance officielle de la Prévention spécialisée avec ses principes d'action spécifique en direction des jeunes et des milieux les plus en difficultés est actée par l'arrêté du 4 Juillet 1972.

Depuis 60 ans les équipes éducatives accompagnent des jeunes entre 11 et 25 ans, pour qui le passage à l'âge adulte est semé d'embûches.

Grâce à la rencontre, à la proximité, à l'écoute, aux échanges, aux confrontations avec les jeunes individuellement ou en groupe, les équipes offrent également des propositions diverses en fonction des problématiques des jeunes.

Elles ouvrent à d'autres possibilité et font émerger des capacités jusque-là insoupçonnées.

Dans un temps souvent long, cet accompagnement soutien ces jeunes pour qu'ils construisent leur chemin de vie.

Noëlle FREDEFON Présidente de l'Association Frédéric Sévène

2. Mots du directeur

2022 aura malheureusement encore été marquée par les effets du Covid sur les adolescents et les jeunes adultes que nous accompagnons, non pas tant comme un facteur de causalité unique mais davantage comme un révélateur tenace de failles systémiques à la fois personnelles et institutionnelles.

En effet, les trois dernières années, marquées par des politiques de lutte contre le Covid ont eu un impact sévère sur les jeunes, notamment en contribuant à aggraver les difficultés déjà présentes pour ces jeunes. Ainsi, 3 ans après, certains jeunes sont réapparus dans le champ de l'accompagnement éducatif avec des demandes de soutien et d'aide multiples. Mais comment rattraper 3 années d'inaction et d'absence d'accompagnement social et éducatif qui ont parfois enkysté voire accru des situations déjà tendues. Les situations personnelles physiques, psychiques et sociales de ces jeunes se sont globalement détériorées et dégradées laissant apparaître des failles complexes et profondes encore plus difficiles à circonscrire dans le travail quotidien d'accompagnement éducatif.

La santé mentale des adolescents est aussi un bon exemple, à un niveau cette fois-ci plus institutionnel.

La santé mentale reste une problématique de santé publique de première importance chez l'enfant et l'adolescent. Lorsqu'ils surviennent précocement, les troubles mentaux et la souffrance psychique impactent toute une vie : le développement de l'enfant, ses émotions, son rapport à lui-même, au langage et au corps, ses liens familiaux, amicaux, amoureux, sociaux, son parcours scolaire et son devenir professionnel sont bouleversés...

Ainsi, comme chacun a pu l'observer autour de lui, les problèmes de santé mentale des jeunes (qui entraînent même une augmentation de la suicidalité à l'heure actuelle) se sont aggravés fortement depuis la crise Covid, mais ne nous méprenons pas, ils lui sont bien antérieurs. On s'attendrait dès lors à ce que tout soit fait pour y remédier, notamment par les soins de première intention recommandés par la Haute Autorité de Santé (HAS), à savoir : les pratiques psychothérapeutiques, ainsi que les pratiques éducatives et celles de prévention et d'intervention sociale qui sont l'essence de notre mission.

Or, le rapport du Haut conseil de la famille, de l'enfance et de l'âge¹ (HCFEA) publié en mars 2023 met au contraire, en évidence une impasse en termes de prises en charge. Il alerte en particulier sur le fait que, faute de soins adaptés, la consommation de médicaments psychotropes augmente de façon exponentielle chez les jeunes, bien au-delà des cadres réglementaires et des consensus scientifiques internationaux.

On assiste dès lors à une substitution des pratiques psychothérapeutiques, éducatives et sociales par des pratiques médicamenteuses. Pire, ce rapport pointe également le risque d'une détermination sociale de la prescription, en témoignant de l'impact des facteurs sociaux sur le risque par exemple de diagnostic d'hyperactivité et la médication qui en résulte.

¹ Cité dans « Santé mentale et soins psychiques de l'enfant : la surmédication dépasse toutes les bornes scientifiques » Publié 13 mars 2023, par Sébastien Ponnou et Xavier Briffault sur <https://theconversation.com/sante-mentale-et-soins-psychiques-de-lenfant-la-surmedication-depasse-toutes-les-bornes-scientifiques-201639>

Ainsi, le Covid sert une nouvelle fois de révélateur des failles structurelles des institutions et politiques de santé publique à destination des jeunes du territoire national, préférant privilégier des modèles pharmacologiques au détriment d'autres stratégies (psychothérapeutiques, éducatives et sociales), certes plus complexes (et peut-être plus coûteuse !?), mais qui permettraient de mieux alléger la souffrance psychique des enfants et adolescents et d'en atténuer les conséquences si elles étaient véritablement mises en œuvre.

Ce même rapport du HCFEA² souligne d'ailleurs comme axe stratégique, le nécessaire renforcement des dispositifs de prévention sociale en faveur des enfants, notamment pour réduire l'impact des facteurs sociaux et environnementaux sur la santé mentale de l'enfant, ainsi que celui des inégalités sociales et territoriales d'accès au soin.

Il met en avant que ces dispositifs de prévention des troubles de l'enfance et des inégalités d'accès au soin ne relèvent pas seulement de la transmission d'une information qui viendrait à manquer – les enfants et les adolescents en sont au contraire saturés – mais bien d'une présence réelle et effective auprès des enfants, des jeunes et des familles, une prévention incarnée, inscrite dans une relation qui donne sa force et sa portée à la dimension du prendre soin – de soi, des autres...

Ces modalités classiques – et pourtant essentielle de prévention au sens large mais aussi spécialisée comme l'est notre mission – touchent à des domaines variés : soutien à la parentalité, prévention des violences intrafamiliales, prévention de l'inceste, prévention du harcèlement en milieu scolaire et extra-scolaire, prévention face aux risques d'addiction. Ils représentent un enjeu majeur, aujourd'hui comme hier et comme demain, en termes de protection de l'enfance et de prévention des troubles mentaux chez l'enfant.

L'année 2022 a aussi été l'occasion pour notre service de concrétiser des projets ambitieux notamment concernant l'accompagnement des jeunes filles et des jeunes femmes du territoire, tels celui de K'Raba débuté en janvier 2021. A savoir imaginer et construire un aménagement urbain inclusif sur le quartier Raba qui réponde aux demandes des habitant.e.s du quartier en termes d'usages et d'appropriation de l'espace public et aux besoins des jeunes filles, pour en faire un espace sécurisé mais non enfermant, ouvert mais protégé du regard extérieur, ainsi qu'un espace où l'on puisse « s'isoler ensemble ».

La construction de la structure a été réalisée lors d'un chantier éducatif en avril 2022. 4 jeunes du quartier Raba ont participé au chantier et contribué à la mise en place de la structure. En plus des intérêts pédagogiques et d'accompagnement pour ces jeunes, le chantier éducatif a permis de recréer une histoire commune pour ce quartier, une certaine mémoire et un certain désir d'appropriation positive pour un travail réalisé par des jeunes des quartiers.

Dorénavant, ce nouvel aménagement sert de support d'action et de base de travail pour l'Association Frédéric Sévène, ses éducateurs et les autres acteurs locaux, permettant d'organiser diverses activités de partage et d'accompagnement pour les jeunes du quartier, mais également pour un public plus large et des rencontres et activités spontanées. Cet aménagement appartient dorénavant à qui veut l'utiliser, comme en témoigne sa rétrocession à titre gracieux à la mairie de Talence en octobre 2022.

² « Quand les enfants vont mal : comment les aider ? » Rapport du Conseil de l'Enfance et de l'Adolescence adopté le 7 mars 2023 dans <https://www.hcfea.fr/spip.php?rubrique>

2022 est enfin l'année des 60 ans de l'association Frédéric Sévène, 60 ans d'action sociale à destination des jeunes de Talence.

Au cours des 60 dernières années, la prévention spécialisée a évolué pour faire face aux défis posés par les changements sociaux et les transformations de la société. Cette dernière a subi des transformations profondes qui ont entraîné parfois une perte de stabilité et de prévisibilité.

Zygmunt Bauman³ a décrit ce phénomène comme une "société en voie de liquéfaction avancée" où les relations humaines deviennent flexibles plutôt que durables, tant au plan personnel qu'au plan collectif. Dans une telle société caractérisée par l'instabilité, l'incertitude et la fragmentation sociale, les individus en général et les jeunes en particulier ont de plus en plus de difficultés à se projeter dans l'avenir et à planifier leur vie. Ainsi, la prévention spécialisée a dû s'adapter à ce contexte en devenant plus flexible, en proposant des interventions de plus en plus personnalisées et en adoptant des approches plus holistiques pour répondre aux besoins spécifiques à long terme des jeunes les plus vulnérables.

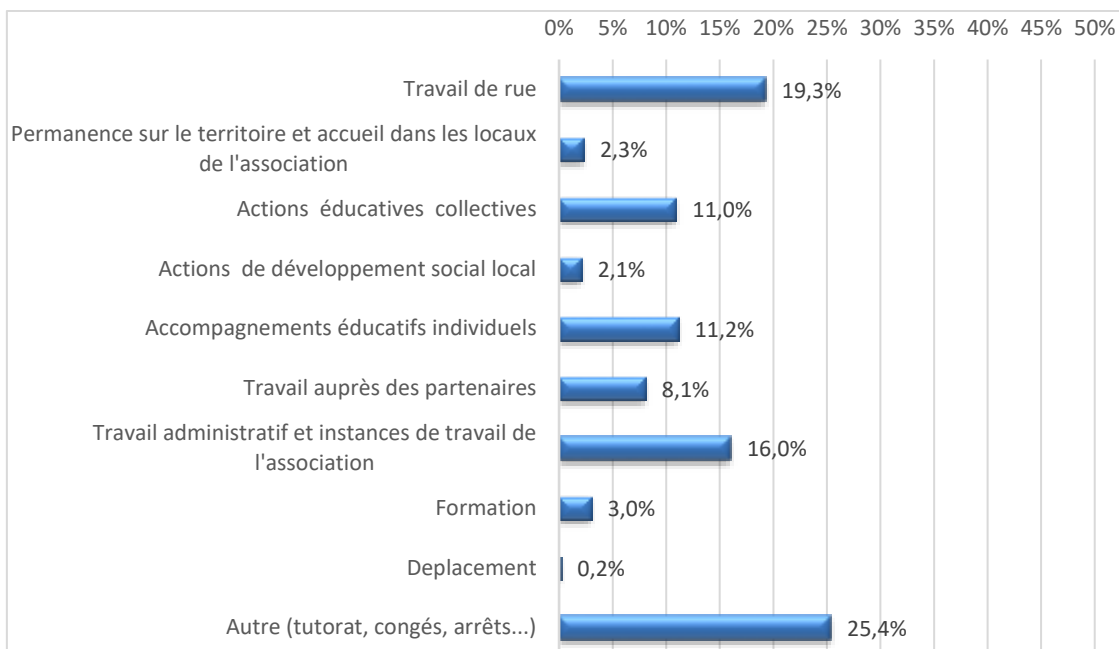
Pour répondre à l'ensemble de ces défis sans cesse renouvelés, la prévention spécialisée se doit de rester flexible et capable de s'adapter rapidement aux besoins des jeunes, pour continuer la mission de protection et d'insertion qui est la sienne...peut-être pour les 60 prochaines années !

Vincent Labérou
Directeur

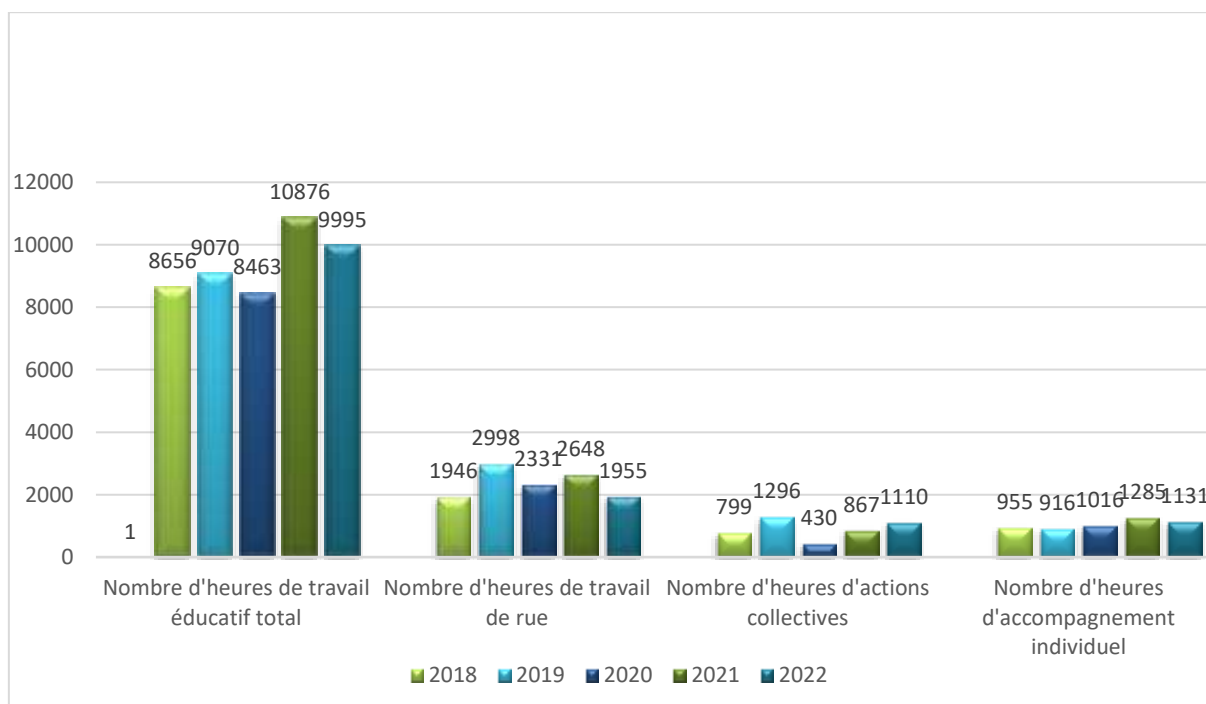
³ « La vie liquide » de Zygmunt Bauman édition Pluriel Janv 2013 Sciences humaines & sociales

3. Bilan synthétique de l'activité 2022

Organisation du travail éducatif en 2022



Organisation du temps de travail éducatif 2018-2022



255 jeunes rencontré.e.s en 2022



109 filles
146 garçons

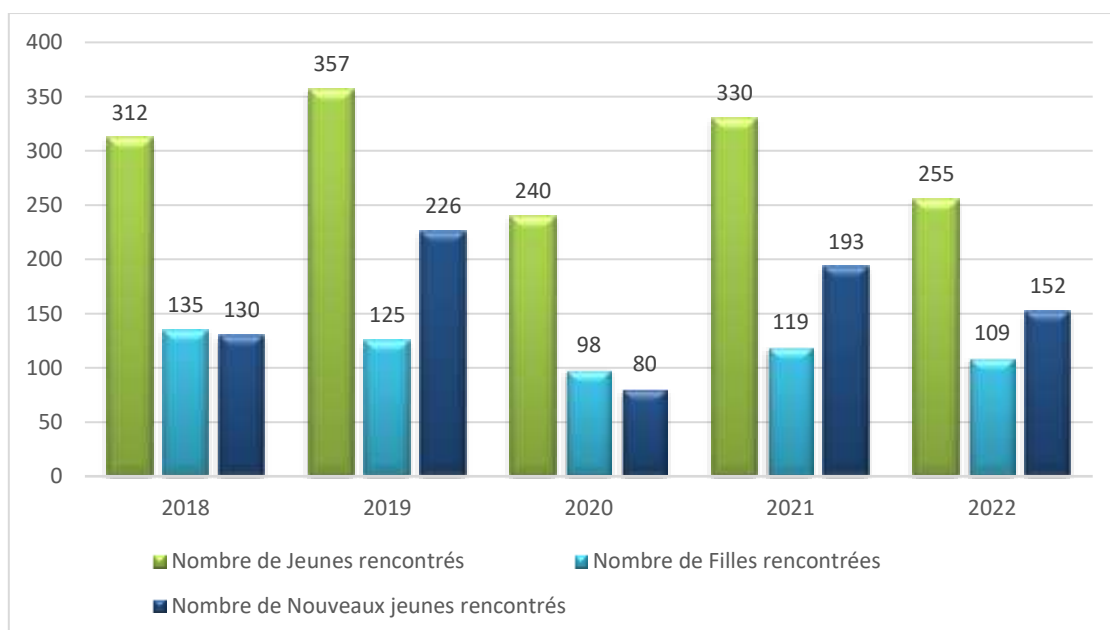


43% de Filles
dont 72 % de mineurs et 28 %
de majeurs

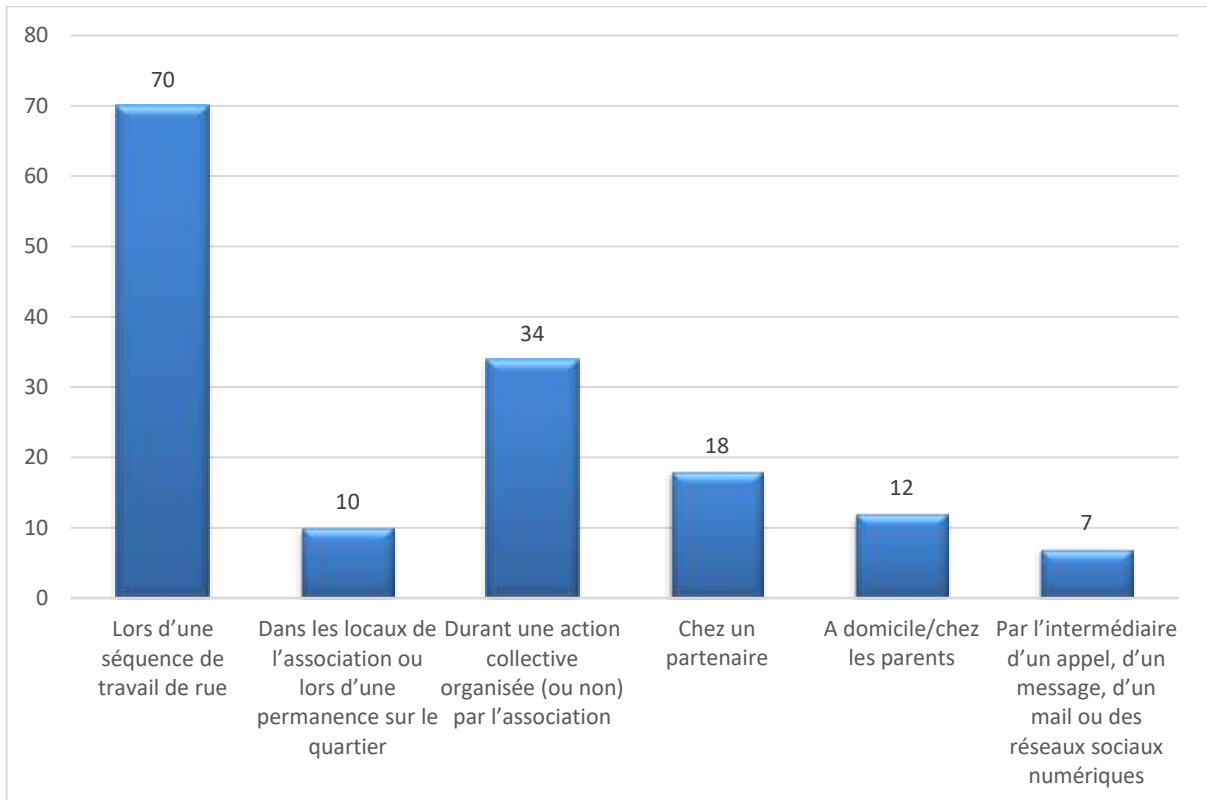
57% de Garçons
dont 68% de mineurs et 32%
de majeurs

En moyenne 70% de mineurs et 30 %
de majeurs rencontrés

Evolution des jeunes rencontré.e.s 2018-2022



Origine des nouvelles rencontres



101 jeunes accompagné.e.s en 2022



52 filles

dont 66% mineurs et 34% majeurs

49 garçons

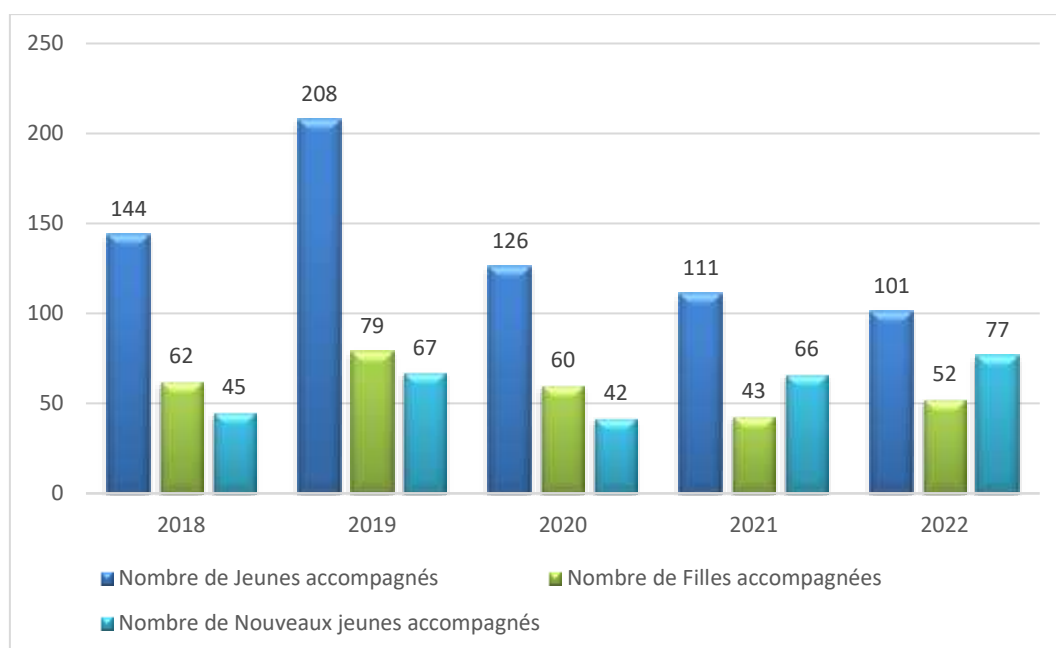
dont 70% mineurs et 30% majeurs

51% de filles et 49% de garçons accompagné.e.s

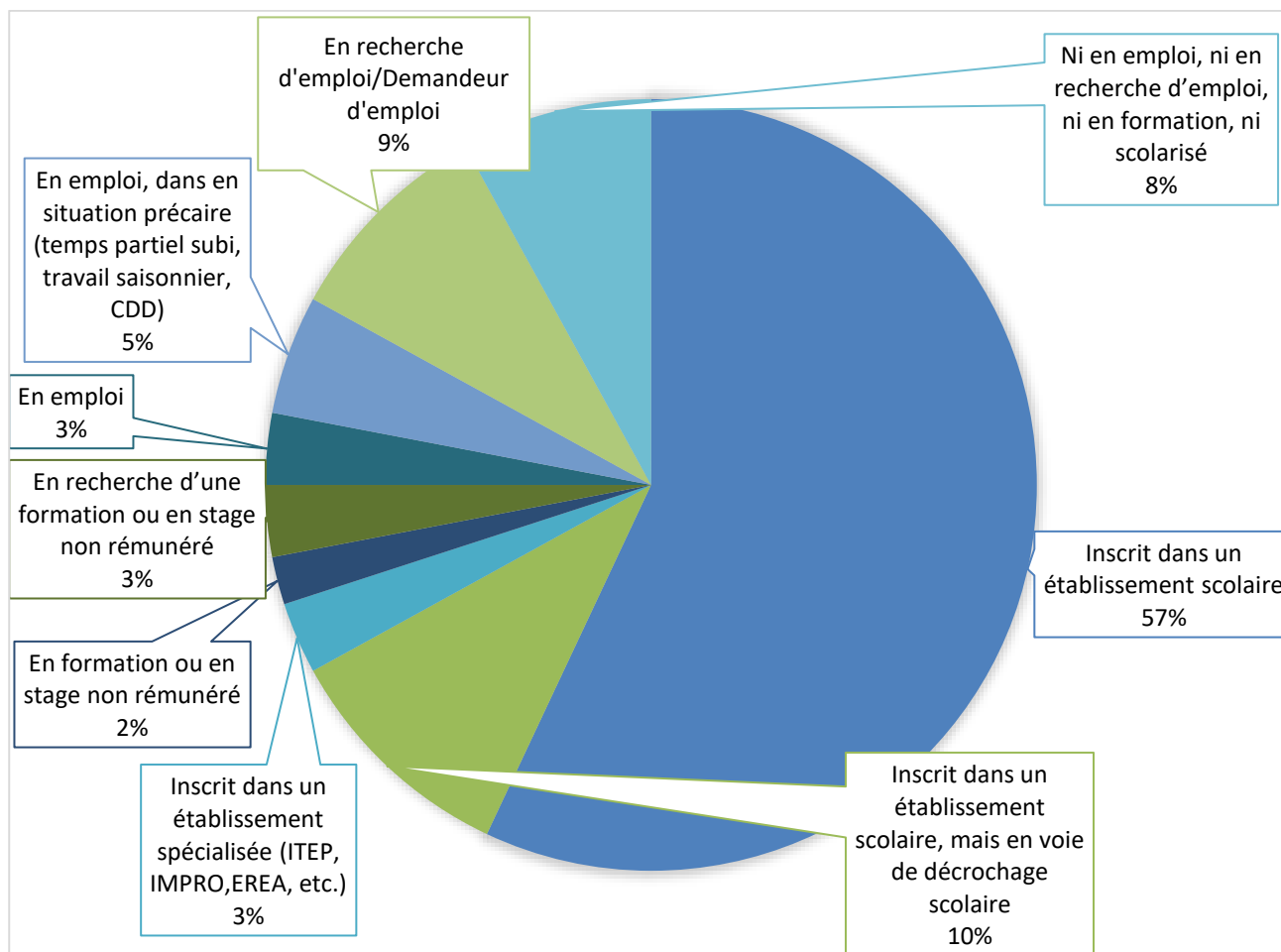
soit

68% de mineurs et 32 % de majeurs

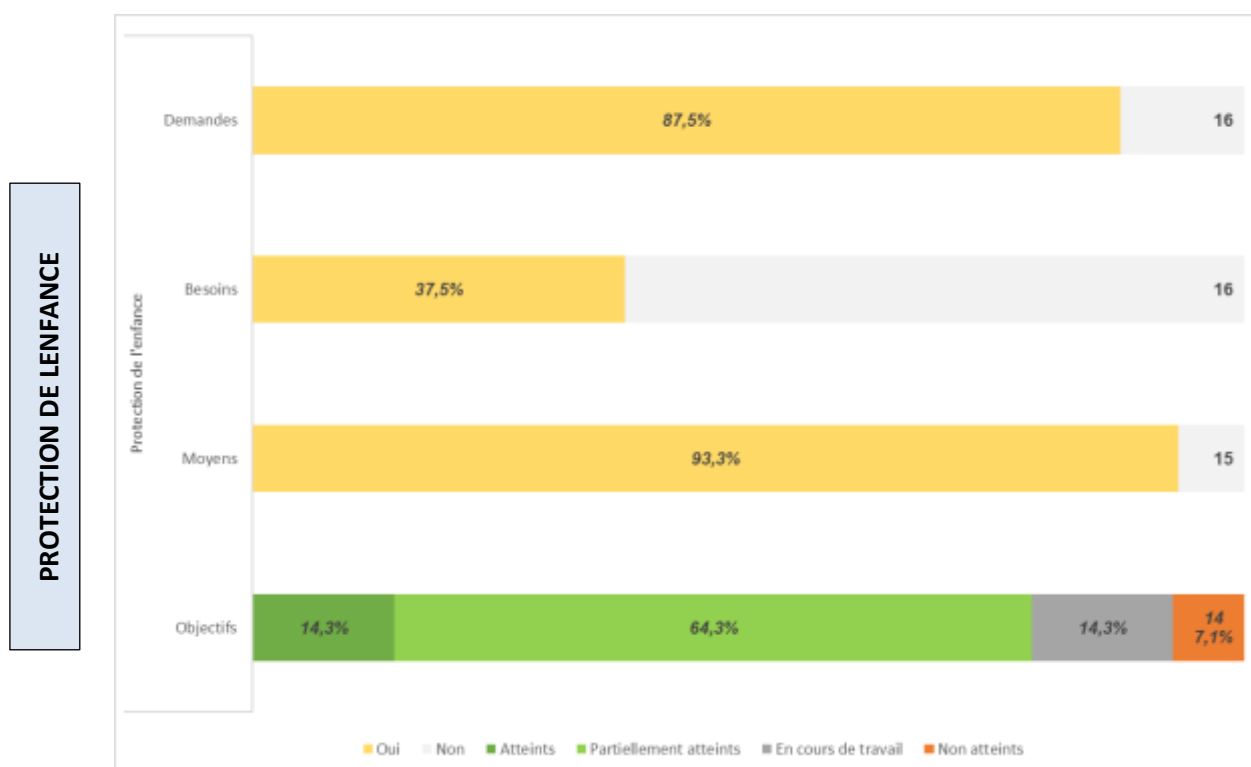
Evolution des jeunes accompagné.e.s 2018-2022



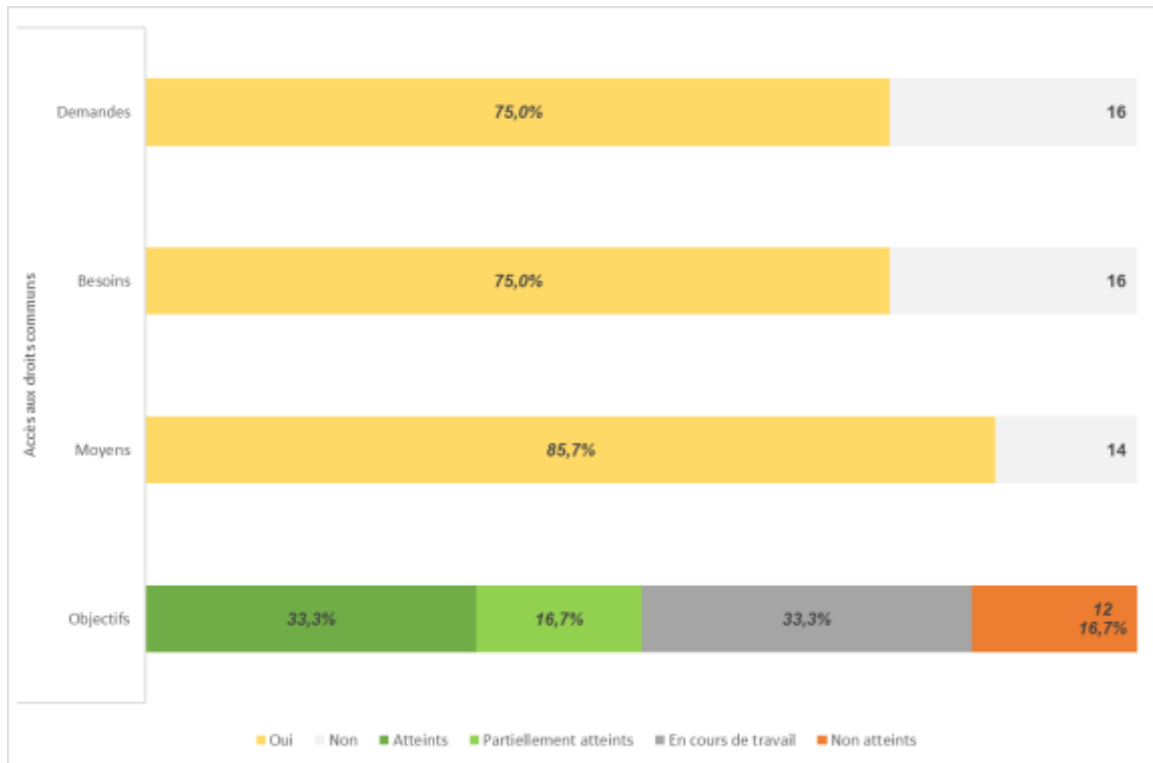
Activités des jeunes accompagné.e.s en 2022



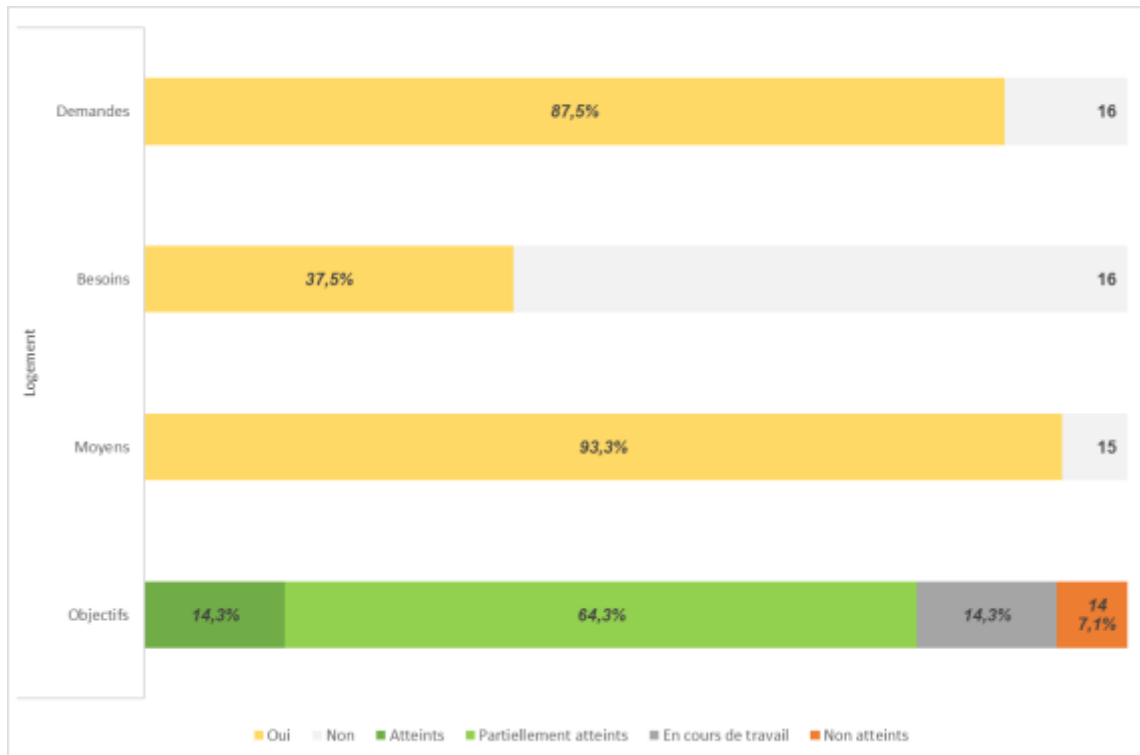
Principales problématiques travaillées avec les jeunes



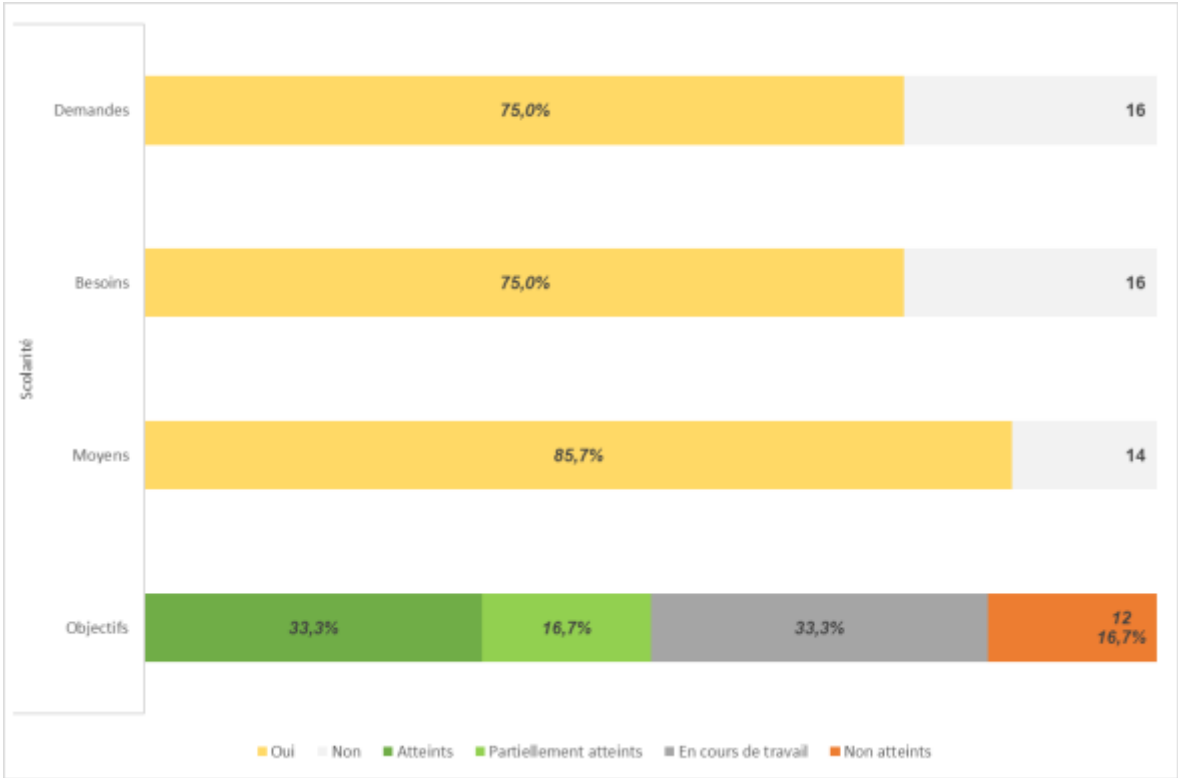
ACCES AUX DROITS COMMUNS



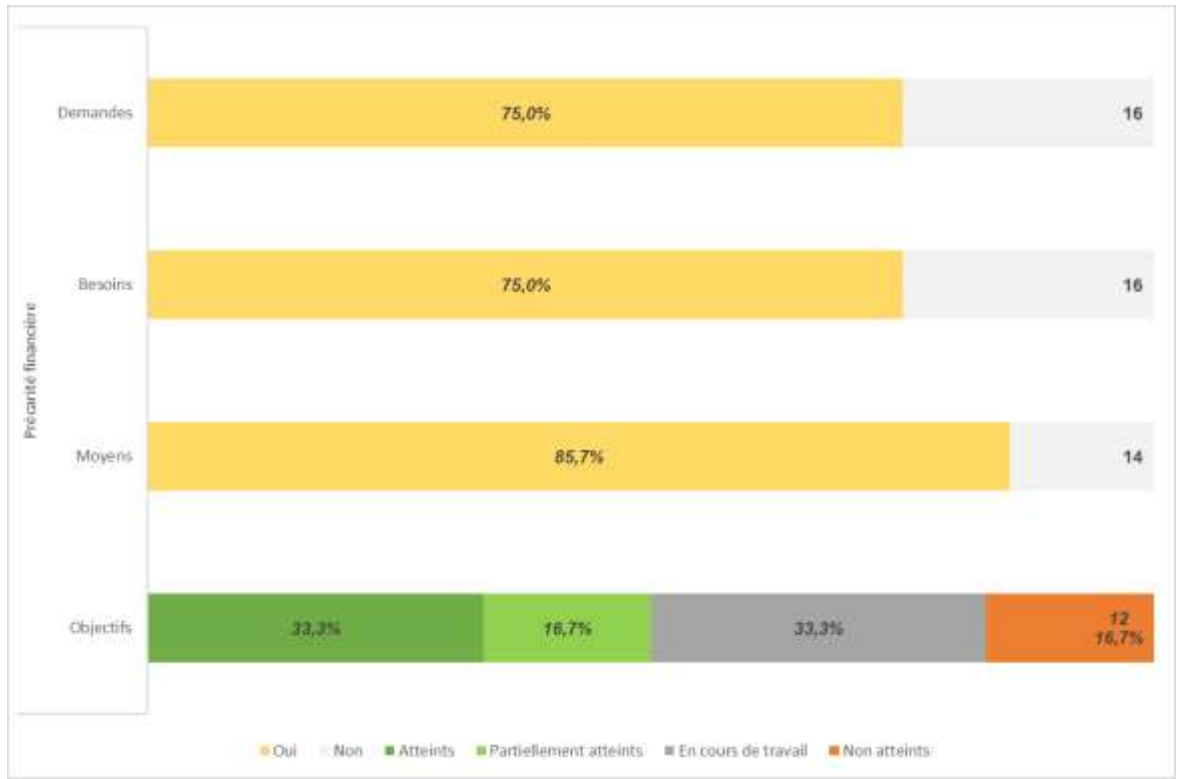
LOGEMENT



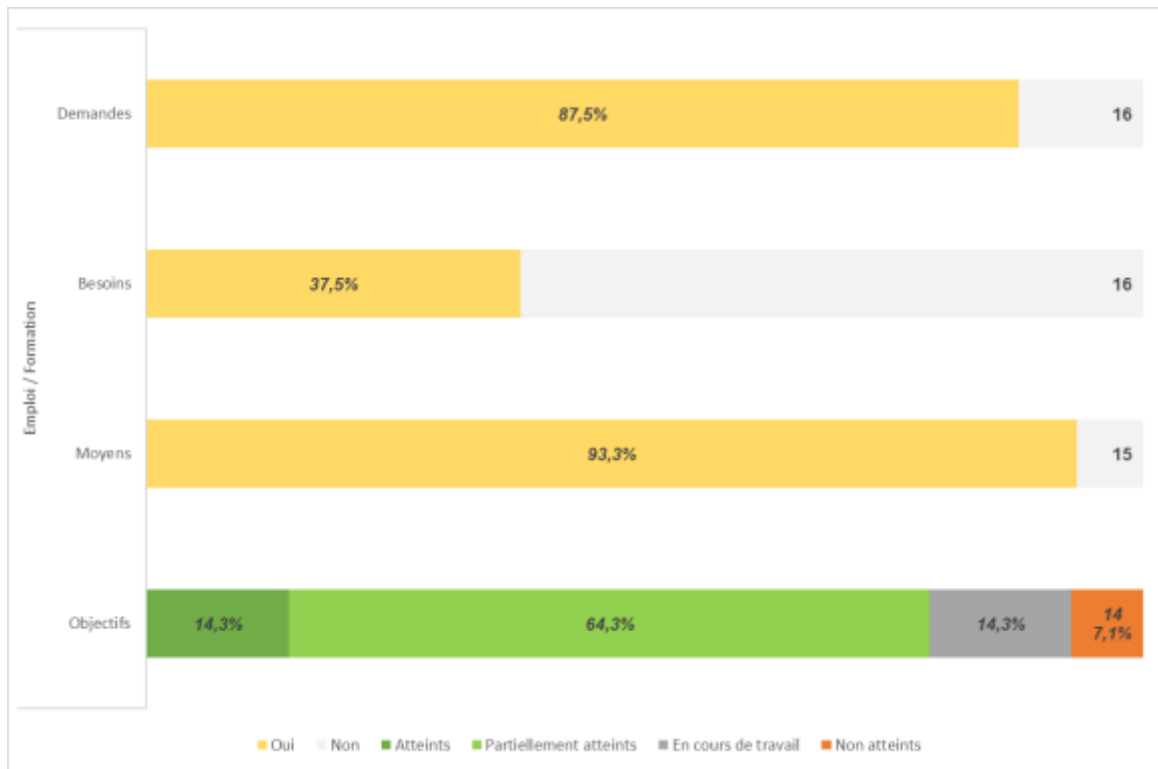
SCOLARITE



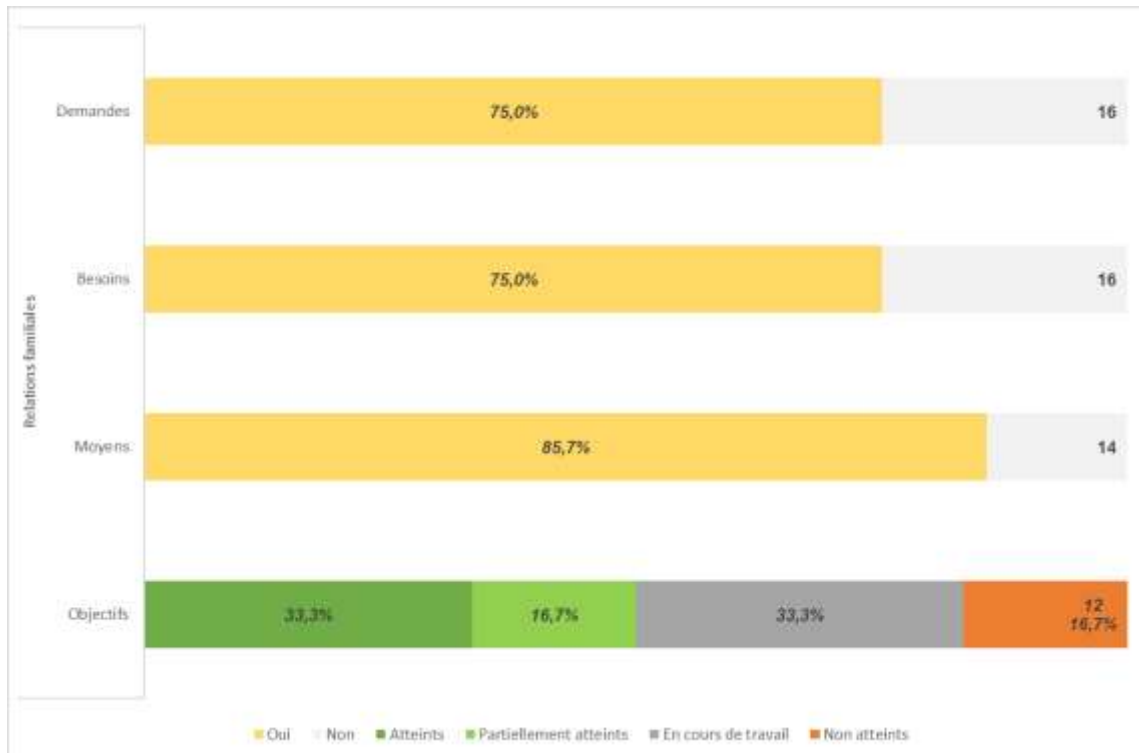
PRECARITE FINANCIERE



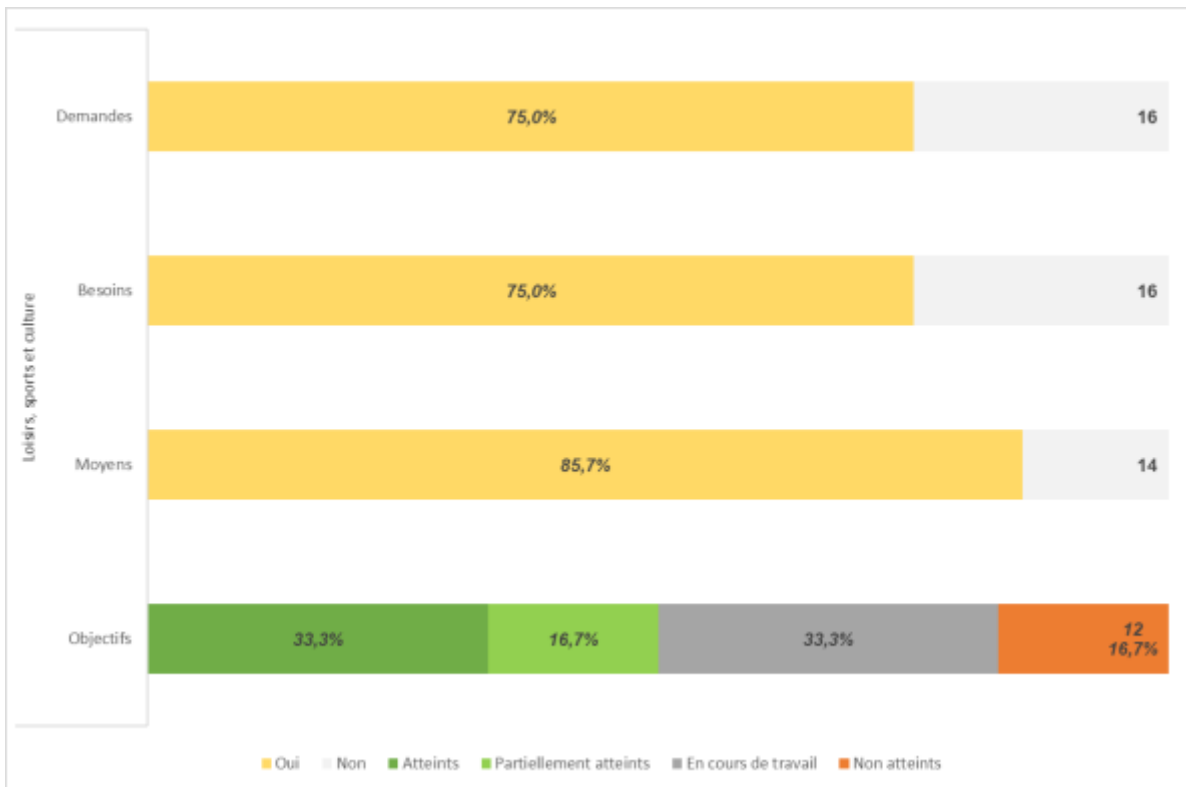
EMPLOI/FORMATION



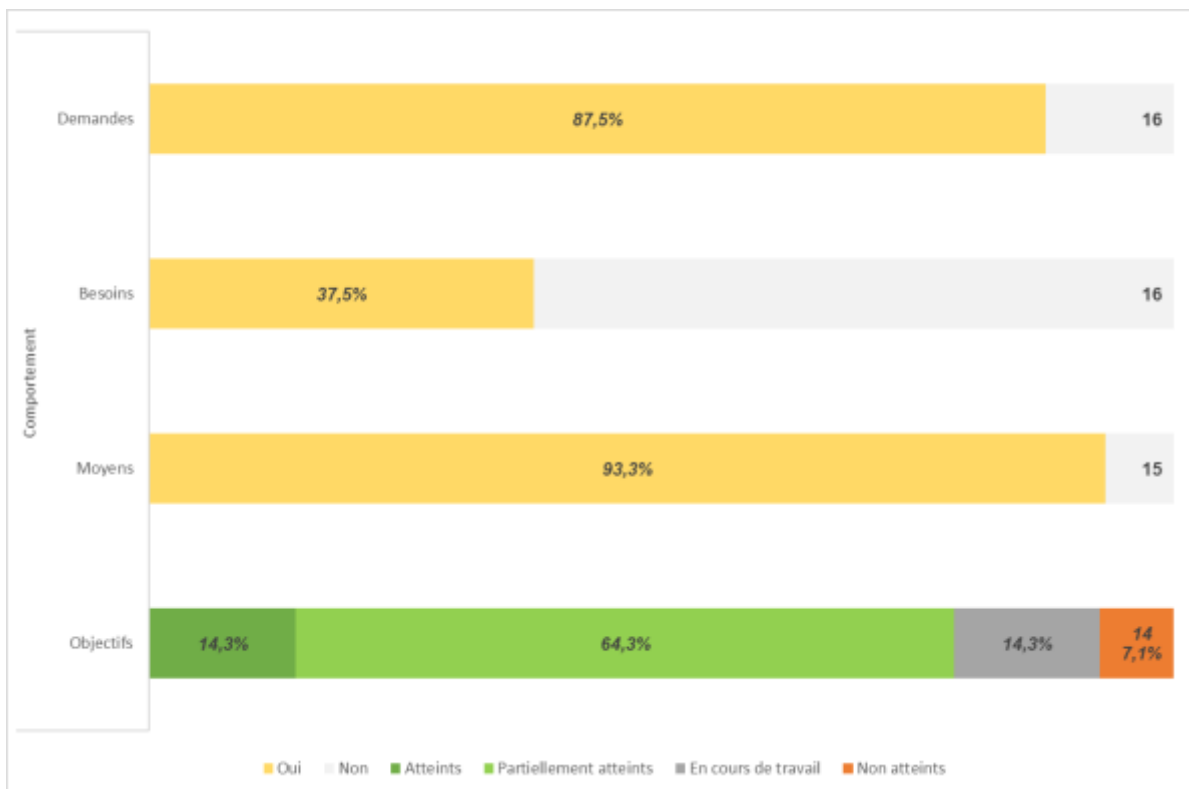
RELATIONS FAMILIALES



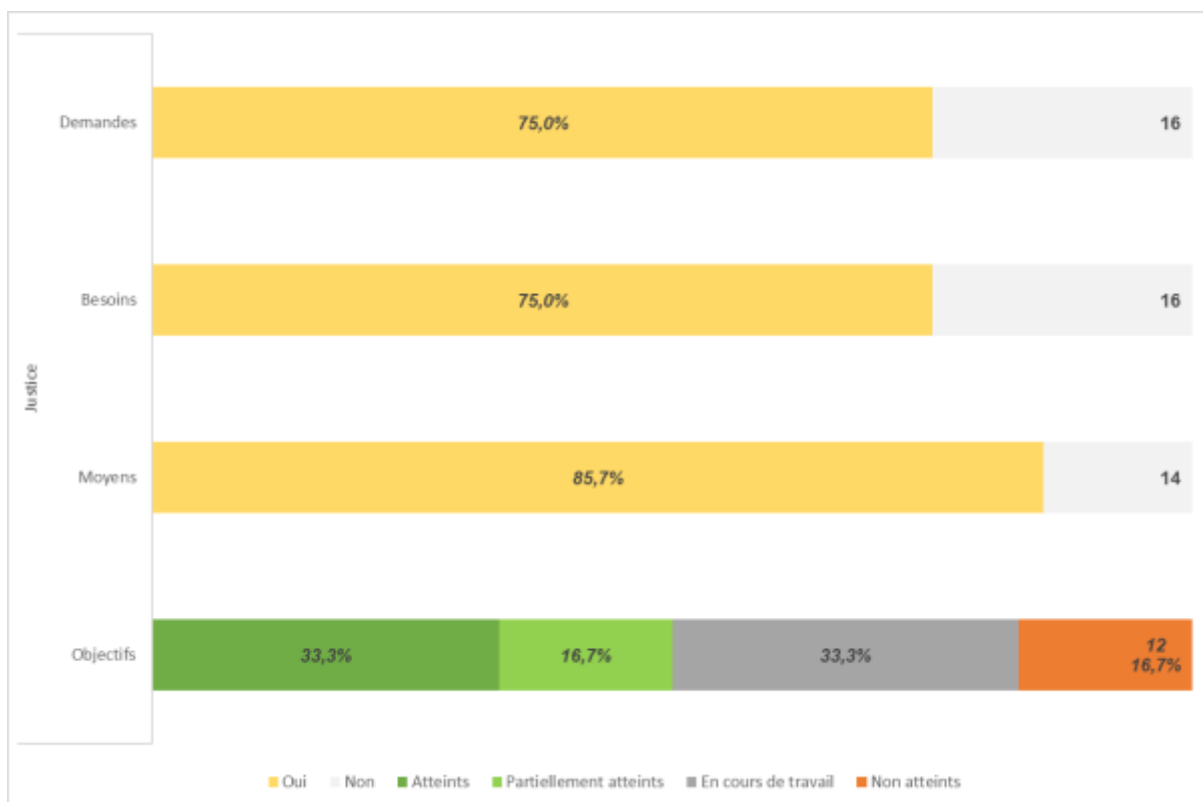
LOISIRS, SPORT ET CULTURE



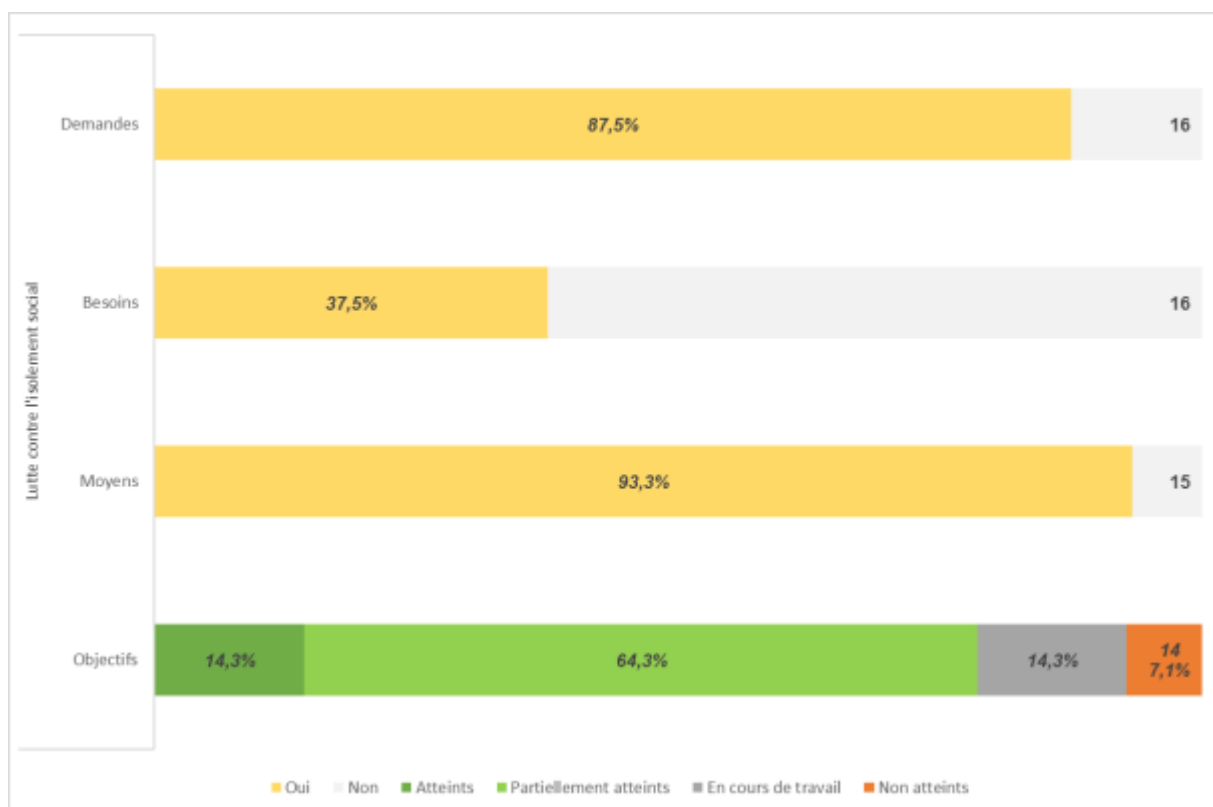
COMPORTEMENT



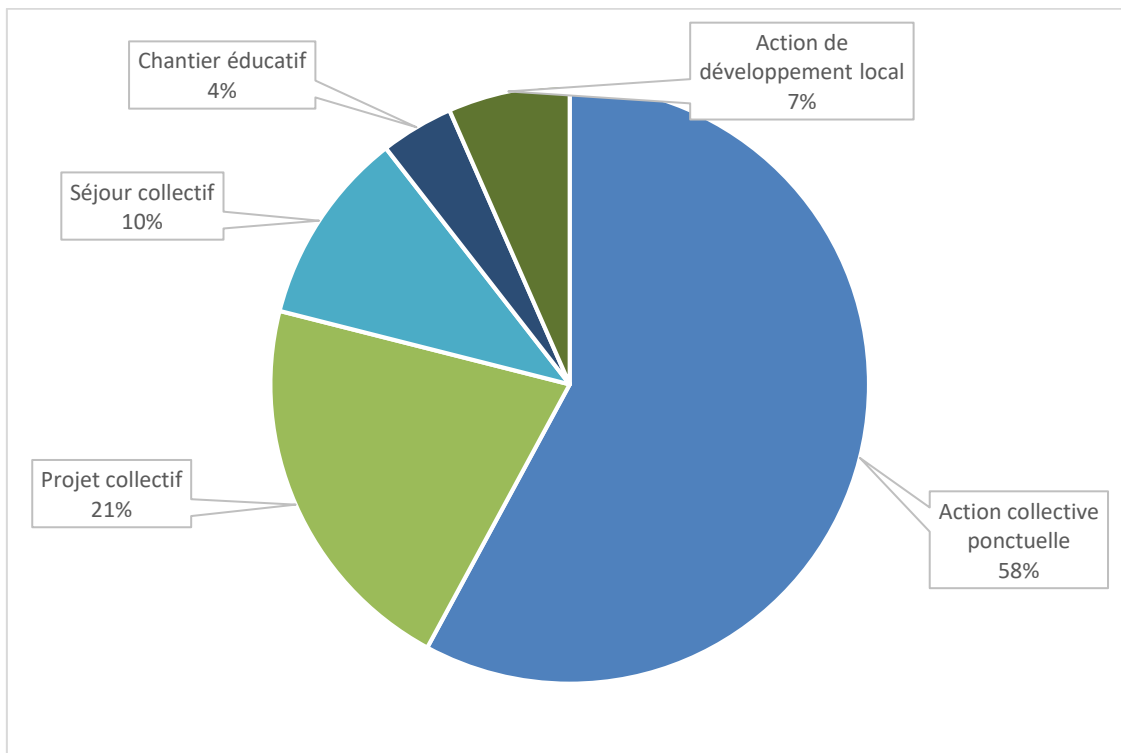
JUSTICE



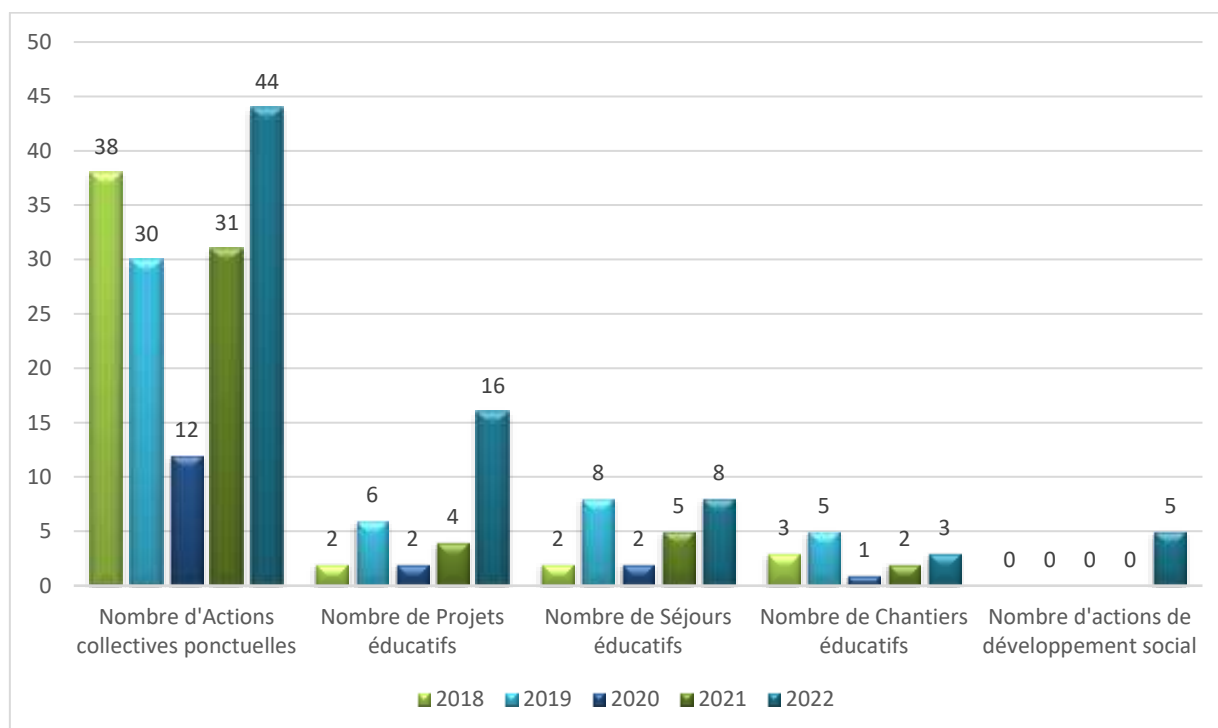
LUTTE CONTRE L'ISOLEMENT SOCIAL



76 actions collectives en 2022

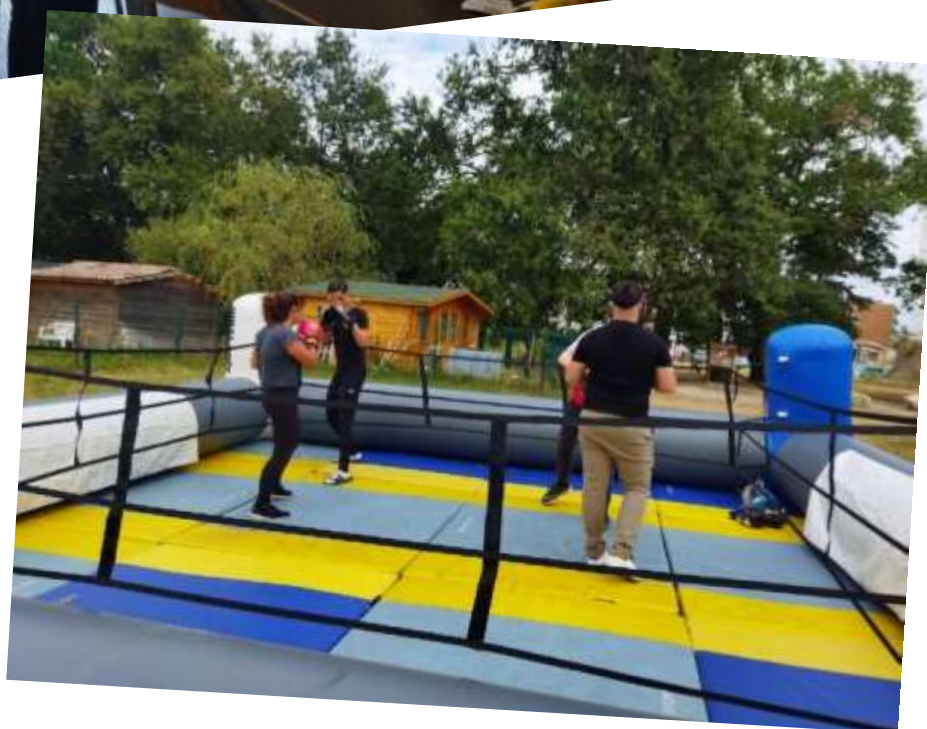


Evolution du nombre d'actions collectives 2018-2022



44 actions collectives ponctuelles en 2022

642 jeunes concernés dont 22 % de filles



16 projets éducatifs en 2022

801 jeunes concernés dont 51 % de filles

Projet collège



**ET TOI !
T'EN PENSES
QUOI ?**



8 séjours éducatifs en 2022

36 jeunes concernés dont 39 % de filles



3 chantiers éducatifs en 2022

6 jeunes concernés dont 50 % de filles



5 Actions de développement social en 2022

320 jeunes concernés dont 44 % de filles



4. Une approche qualitative de l'activité

LA PLUME DES EDUCATEURS

Un aménagement inclusif pour favoriser la présence des femmes dans le quartier

Après une première phase d'étude établie en 2021 basée sur un diagnostic territorial genré et une reconnaissance du travail mené sur la question de l'égalité femmes-hommes (Prix national ≠1000 possibles), nous avons pu donner une dimension plus forte et expérimentale au projet émanant de la recherche-action sur la place des femmes sur la place publique.

C'est ainsi que, sous l'encadrement et avec les savoir-faire de l'équipe du Bruit du frigo et d'une stagiaire Paysagiste en Master à l'ENSAP, un aménagement a été conçu, devant répondre à différentes typologies d'usages favorisant la présence des femmes dans le quartier Raba. La conception de l'aménagement a vu le jour suite à la concertation avec les jeunes, habitants et associations du quartier Raba.

La phase action fut d'imaginer une structure éphémère inclusive sur le quartier Raba en coordination avec la ville de Talence. Il s'agissait de concevoir un espace mixte et neutre qui réponde aux demandes des habitant.e.s du quartier en termes d'usages et d'appropriation de l'espace public. A une échelle mesurée, le projet consistait à mettre à disposition un espace commun à vocation conviviale, qui pourrait également servir de support de travail pour les associations locales et sociales.

Mise en place du chantier de construction avec des jeunes

La construction de la structure éphémère a été réalisée lors d'un chantier éducatif, du 25 au 29 avril 2022. Quatre jeunes, deux filles et deux garçons âgés entre 16 et 20 ans ont participé à la construction et à la mise en place de la structure. Nous partions de l'idée que le fait que ce lieu soit construit par ceux qui habitent le quartier assurerait sa bonne utilisation, a contrario par des personnes extérieures.



35 heures ont été nécessaires à la réalisation de la structure : découpe du bois : vissage, assemblage et aussi peinture des éléments. L'occasion pour les habitants et les jeunes de venir participer à la construction. Une cinquantaine de jeunes et habitants ont ainsi pu mettre leur talent de bricoleur à contribution. Avec la participation des habitants et associations de quartier nous avons pu également partager des moments conviviaux et nous restaurer chaleureusement.

Ces moments de partage ont eu lieu sur les temps de pause, les pauses méridiennes pour lesquels certaines familles et associations du quartier nous ont confectionné des repas.

Le projet de structure prend la forme de deux larges transats collectifs qui se font face pour répondre à la demande des jeunes femmes du quartier de disposer d'un endroit calme pour se retrouver. Les assises confortables sont protégées des regards et du soleil par des brise-soleil tandis qu'au centre du projet se trouve une fosse de plantation pour cultiver des herbes aromatiques.

L'aménagement a été construit de façon éducative et participative par les jeunes suivis par l'association Frédéric Sévène, les éducateur.rice.s, la stagiaire paysagiste de l'ENSAP et l'équipe de Bruit du frigo. En plus des intérêts pédagogiques et d'accompagnement pour les jeunes, le chantier éducatif a permis de créer une histoire commune, une certaine mémoire et un certain désir d'appropriation positive pour un travail réalisé par soi-même ou un proche.



Paroles de jeunes :

« On fait de la peinture, on a appris à couper du bois, on a scié, vissé... Je ne savais pas que la construction d'une structure en bois se déroulait ainsi » a affirmé A.

« Il n'y a pas de différence entre les hommes et les femmes sur ce chantier »

« Ce chantier nous donne goût au travail et peut nous aider à trouver une voie professionnelle. Il prouve aux habitants que les jeunes ne sont pas tous des flemmards qui ne se bougent pas. On s'est investi dans cette construction ».

« Ces quelques jours nous ont permis de créer des liens amicaux avec les associations et avec les habitants du quartier qui sont venus nous aider ».



La structure sert ainsi de support d'action et de base de travail pour les éducateur.rice.s et les autres associations locales, permettant d'organiser diverses activités de partage et d'accompagnement pour les jeunes du quartier tel que des actions autour du sport (boxe), mais également pour un public plus large et des rencontres et activités spontanées.

Son inauguration le 7 juin 2022 et fut l'occasion de dévoiler le nom qui lui a été attribué : **K'Raba**



Ce nom a été lancé par un enfant qui jouait sur la structure le dernier jour du chantier, et qui a été choisi unanimement par les jeunes constructeurs et l'équipe éducative de Frédéric Sévène. Nous étions sur la structure et ce nom a fait sens, en particulier lorsque lorsqu'une éducatrice nous a conté l'histoire de ce nom. En voici la genèse :

« Il était une fois l'histoire d'un petit garçon né dans un village. Malheureusement, ce village est frappé par la malédiction d'une puissante sorcière, qui fait régner la terreur à l'aide d'une armée de fétiches animés. Tous les hommes ont disparu et la rumeur dit que la sorcière les aurait tous mangés. Ce petit garçon veut savoir pourquoi cette sorcière est si méchante et décide d'aider son village. Il se rend alors sur la montagne interdite voir un sage, qui lui apprend que cette sorcière souffre sans répit jour et nuit depuis longtemps parce qu'on lui a enfoncé dans la colonne vertébrale, une épine empoisonnée. En effet, des hommes l'ont immobilisée pendant qu'un autre lui enfonçait l'épine. Il découvre ainsi qu'elle est méchante non pas simplement « parce que c'est une sorcière », mais parce qu'on lui a fait du mal et qu'elle souffre. Ce petit garçon décide alors d'ôter l'épine. Il saute sur son dos et lui enlève l'épine. Libérée de la douleur et du maléfice, la sorcière redevient elle-même. Une femme qui ne souffre plus.... Après avoir ôté cette épine, le petit garçon grandit subitement pour atteindre l'âge de s'unir à cette femme - l'enfant devient homme et gagne sa virilité en rachetant le mal que d'autres hommes ont fait avec la leur ».

Alors vous avez sans doute reconnu le titre de ce conte « Kirikou et la sorcière » dont le nom est Karaba. C'est pourquoi nous avons choisi de dénommer cette structure K'Raba en référence bien sûr au quartier. Mais aussi parce que nous souhaitions que cette structure soit ainsi le symbole de l'apaisement de la souffrance des femmes et le symbole des rapports respectueux retrouvés entre les femmes et les hommes.

Schamima Kausmally, éducatrice spécialisée

Mars 2023

« ET TOI, T'EN PENSES QUOI ? »

L'équipe a dû faire face à la crise de la Covid-19 et n'a pas pu rencontrer autant de jeunes lors du travail de rue que ces dernières années. Nous avons évalué un intérêt à rencontrer des jeunes scolarisés au collège Victor Louis, puisqu'ils représentent une partie de notre public cible.

Ainsi, sur l'année scolaire 2021/2022 nous avons fait le choix, en partenariat avec le collège Victor Louis, de pouvoir intervenir sur plusieurs plans au sein de leur établissement.

L'objectif pour nous étant de rencontrer des jeunes pouvant relever de la prévention spécialisée, de renouer le lien avec des jeunes ou fratries déjà connus du service, mais aussi de pouvoir conscientiser les jeunes sur des thématiques éducatives.

Afin de répondre à notre premier objectif, en début d'année scolaire nous nous sommes présentés par binôme dans toutes les classes de 6^{ème}. Les professeurs du collège (en accord avec la vie scolaire) ont accepté de nous laisser quelques minutes de leur temps pédagogique afin que nous puissions expliquer nos missions et rappeler notre présence en sortie de cours aux élèves. L'ensemble des élèves a été réceptif aux informations, et notre présence a suscité des échanges mais a également soulevé des questionnements. Ce temps nous a permis d'être identifié par les jeunes dans les mois qui ont suivis.

Nous avons aussi pu expérimenter des interventions éducatives trimestrielles sur des temps méridiens. Nous avons tenu un stand sur une thématique choisie en fonction des problématiques repérées par la vie scolaire.

Le premier stand a eu lieu le 14 décembre et abordait le harcèlement, le second du 8 février 2022 avait pour thème principal le décrochage scolaire et le dernier le 17 mai 2022 esquissait le « être jeune en 2022 », permettant aux jeunes de s'exprimer librement sur leur point de vue.

Pour ces interventions nous avons animé « le jeu de la ligne ». Le principe étant de poser deux affirmations sur tableau, afin de recueillir le point de vue des participants pour les amener à se questionner et de susciter de l'échange.

Afin d'étayer notre travail, la première session d'intervention semble la plus pertinente à exposer, car plus parlante pour les élèves. Pour répondre à la thématique du harcèlement nous avons sélectionné en équipe les deux affirmations suivantes :

1 > Ma camarade de classe se fait souvent embêter par des garçons dans la cour, ils disent que c'est pour rigoler. Ils ont raison.

2 > J'insulte un camarade par message, c'est moins grave que de lui dire en classe devant tout le monde.

OUI - JE NE SAIS PAS - NON

Nous avons fait le choix de laisser les jeunes cocher eux-mêmes leur propre réponse, dans le but de les responsabiliser et ainsi de s'engager par l'acte. En leur permettant de se positionner, les élèves ont pu avoir envie de venir échanger avec les éducateurs sur leur vécu et leur actualité en lien avec le thème. De plus, en termes de contenus, nous avons amené nos cartes de visite, le livre « STOP au harcèlement ! » ainsi qu'un jeu de cartes traitant également de ce sujet. Enfin, nous avons mis à disposition une boîte à idées, comme outil à expressions.

Ce jour-ci, nous n'avions pu comptabiliser le nombre exact de participants (du fait de l'arrivée massive des élèves à la sonnerie), cependant nous avons recueilli 141 votes au total.

« Ma camarade de classe se fait souvent embêter par des garçons dans la cour, ils disent que c'est pour rigoler. Ils ont raison »

⇒ **139 votes** dont 28 **OUI** / 15 **JNSP** / 96 **NON**

« J'insulte un camarade par message, c'est moins grave que de lui dire en classe devant tout le monde »

⇒ **141 votes** dont 14 **OUI** / 10 **JNSP** / 117 **NON**

Nous avons pu relever des échanges que nous avons eu avec des jeunes pendant cette animation éducative. Une jeune fille a pu nous dire qu'être « embêté », ce n'est pas être harcelé. Nous avons pu constater, au vu d'autres paroles de jeunes filles, qu'elles ne semblent pas être conscientes de la définition du harcèlement. Elles semblaient banaliser les insultes et les gestes que des garçons pouvaient avoir sur elles. Il apparaissait clairement que les garçons comme les filles ne mesuraient pas leurs actes les uns envers les autres. On s'est aperçu qu'à travers les récits, la limite entre le jeu et le harcèlement semblait floue. Toutefois, la majorité des élèves reconnaissait que le fait d'insulter est déjà un acte grave en soi.

Parallèlement, auprès des garçons, nous avons pu reprendre des actes qui avaient été posés lors d'une sortie de collège, la semaine précédente. Ladite situation qui pouvait s'apparenter à du harcèlement, mais les garçons minimisaient leurs actes. Ces derniers, rejetaient la faute sur la victime et se déculpabilisaient facilement.

De plus, nous avons constaté que beaucoup de jeunes se posaient des questions sur comment réagir en cas de harcèlement, à qui s'adresser, et que faire si je suis témoin. Ce sujet a pu réveiller chez certains un questionnement sur le mode relation qu'ils ont avec leurs frères et sœurs. Est-ce que j'harcèle mon frère ou ma sœur en faisant telle ou telle action ?

Quelques jeunes nous ont même demandé s'il était possible que nous menions des entretiens individualisés pour continuer les échanges.

En résumé, certains sont venus répondre à l'affirmation et sont repartis, d'autres sont restés discuter avec nous, d'autres encore sont restés à nos côtés tout le long de notre permanence. Beaucoup d'allers et venues de certains jeunes pendant ces deux heures, cherchant pour certains à nous aborder.

Notre présence ponctuelle dans l'enceinte du collège sur l'année s'est montrée "bénéfique" pour le travail que nous faisons aux sorties collège. En effet, une bonne partie des jeunes de ce collège nous ont désormais identifiés et savent nous trouver en cas de difficultés. Enfin, grâce à cela, nous avons pu évaluer que certains de ces jeunes semblaient relever de notre mission de prévention spécialisée.

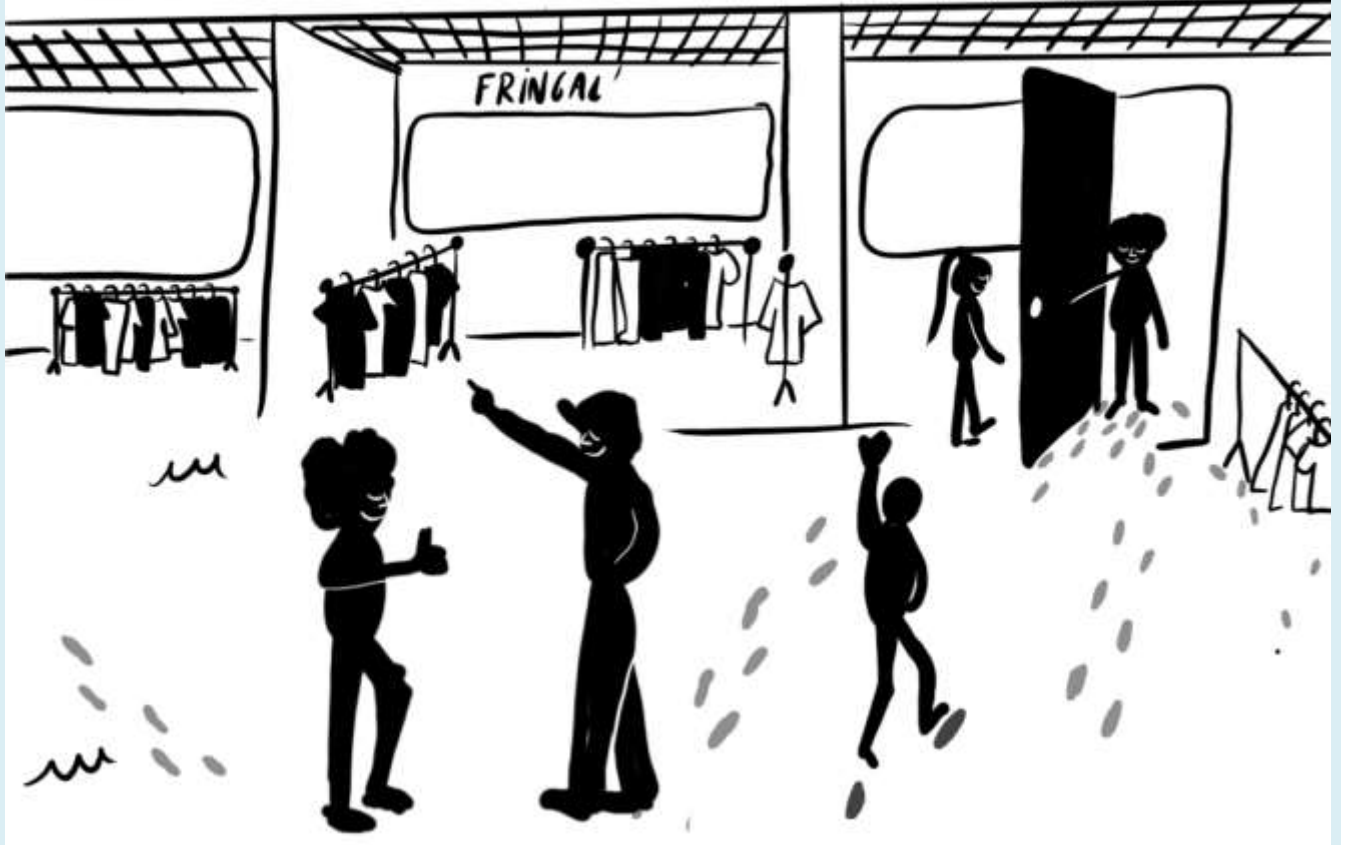
Charlène Piekarz, éducatrice spécialisée

Mars 2023

DANS LES PAS DE LA PRÉVENTION SPÉCIALISÉE



ARRIVÉ SUR UN TERRITOIRE VIVANT, ON ESSAIE DE DEVINER LES PAS QUI ONT DÉJÀ ÉTÉS POSÉS.



ONTENTE D'ENTRER EN RELATION,
SANS
INTRUSION.





Maëlle LOISEAUX, éducatrice spécialisée

Avril 2023

MAIS, QUE FAIT LA PREVENTION ?

Rétrospective non exhaustive d'un parcours d'éduc en prev.

L'arrivée

Aussi déterminante qu'inconfortable, chacun.e pourrait témoigner de sensations souvent contradictoires provoquées par l'arrivé dans un nouvel endroit. Nouvelle École, nouveau quartier, ou nouveau boulot, l'Arrivée c'est d'abord la rencontre avec la composition, les codes, l'histoire et les membres d'une institution.

Et en Prév', c'est tout ça, à l'échelle d'une ville ! C'est parti pour observer, tâtonner, parfois même patauger dans la complexité de ce qui fera rencontre dans un lieu donné qu'on ne peut déterminer d'avance.

Première pas dehors, premier « Travail de rue », premier contact avec le terrain, et le dialogue intérieur se met en marche lui aussi.

« Par où commencer ? Où aller ? »

« Les collègues proposent de m'accompagner, je vais me laisser guider »

A l'Arrivée en Prév', on n'est pas seul. C'est aussi lâché prise ou plutôt saisir la prise tendue par les collègues, les habitants, ou encore les partenaires de proximité. S'enrichir de leur expertise du territoire et se laisser accompagner vers des lieux encore inconnus.

Se laisser guider donc, tout en restant alerte, c'est aussi être dans une observation active.

Chacun.e peut tracer des repères

« Cette barre d'immeuble est immense ! Tiens, son nom c'est le même que celui de ma petite cousine »

et apprendre à se situer...

Chacun.e va questionner

« Et ce Local, il est occupé par quel organisme ? »

Le flux d'informations à emmagasiner occupe les premiers temps de travail de rue. Le terrain renvoi en permanence de l'information. Passée au filtre de notre propre subjectivité, elle permet de comprendre où se situer dans le nœud des interactions qui caractérisent le territoire.

Acteurs du territoire, Partenaires, Habitants, l'Arrivée en Prév, c'est donc le moment des premiers contacts en particulier avec le public – les jeunes. La rencontre se fait pressente. Elle devient le moteur de ce fameux Aller vers caractéristique de la prév'. Elle commence à orienter le parcours de l'éduc'.

Alors on continue d'explorer, d'identifier les lieux de potentiels regroupement des publics

« Un banc ici, un City stade là, l'arrêt de bus ou le Fast-food à proximité du lycée ».

Et y retourner le lendemain, en fin d'après-midi, après les cours, c'est sûrement mieux pour espérer y croiser des jeunes.

« Allons à la sortie du collège, y a des chances qu'on croise des jeunes et qu'on en rencontre »

C'est l'occasion de capter des regards, rendre des sourires, s'observer être observé aussi. La collègue postée à côté salue une jeune fille qui s'avance vers nous :

« Salue Lydia, je te présente notre nouvelle collègue... »

L'interaction est engagée. La rencontre peut s'opérer avec le sentiment de sortir d'une forme d'anonymat. Il faudra encore du temps, des rencontres plurielles et répétées pour espérer devenir l'étranger identifié...

Camille Hazac, Éducatrice spécialisée

Avril 2023

LE PARTENARIAT

➤ Les partenaires locaux

- ✓ Collèges et lycées de Talence
- ✓ Pôle territorial de Solidarité des Graves / Maison du Département des Solidarités de Talence
- ✓ Le Centre d'Animation Jeunesse
- ✓ Le centre social MixCité et l'atelier informatique « La Souris »
- ✓ Le centre social de Bagatelle
- ✓ Le centre de santé de Bagatelle
- ✓ Le Centre Communal d'Action Sociale
- ✓ Réagir
- ✓ Domofrance
- ✓ Aquitanis
- ✓ La mairie de Talence et ses services
- ✓ Le Programme de Réussite Educative
- ✓ La Mission locale des Graves
- ✓ L'association « Espoir pour tous »
- ✓ L'association « La Fringalerie »
- ✓ L'association « Tremplin-Gironde »
- ✓ L'association « Les Jardins de Raba »
- ✓ Le Relais Talençais
- ✓ CMP Talence
- ✓ IRTS

➤ Les partenaires thématiques

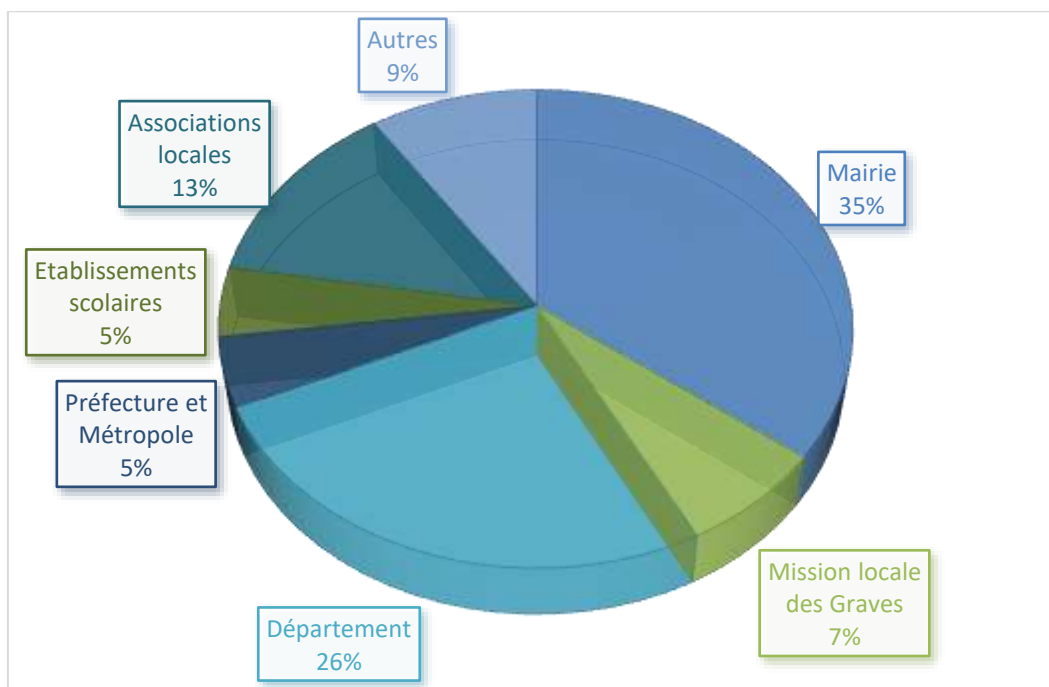
- ✓ L'AFEV (accompagnement à la scolarité)
- ✓ CEID (information sur les addictions)

➤ Les partenaires institutionnels

- ✓ Les autres associations de prévention spécialisée de la Gironde
- ✓ Le CNLAPS
- ✓ L'Aide Sociale à l'Enfance
- ✓ Le Conseil Départemental et ses services
- ✓ Le service social de l'Education Nationale
- ✓ La Préfecture de la Gironde
- ✓ La Métropole
- ✓ L'EPIDE
- ✓ Le CIO
- ✓ La CAF
- ✓ Le Pôle emploi
- ✓ Le CHU de Bordeaux
- ✓ CNAPE
- ✓ NEXEM
- ✓ Fondation Artélia



En 2022, 85 réunions partenariales se sont tenues soit à l'initiative du service, soit en tant que participants avec comme principaux partenaires :



LE PARTAGE ET LA VALORISATION D'EXPERIENCE

L'approche qualitative s'inscrit également dans la capacité des professionnels du service à partager leurs expériences, leurs savoir-faire, leurs savoir-être autour de la mission et de l'action de prévention spécialisée à d'autres professionnels ou futurs professionnels. Par ces actions, les professionnels du service viennent valoriser leurs connaissances, transmettre leurs expériences, susciter la curiosité et l'envie autour de la mission de prévention spécialisée et peut-être créer des vocations...

➤ Accueil de stagiaires

Le service a accueilli et accompagné en 2022 plusieurs stagiaires :

- 2 étudiants éducateurs spécialisés l'IRTS Nouvelle Aquitaine
- 1 étudiante Assistante de Service Social de l'IRTS de Poitou-Charentes

➤ Intervention à la conférence départementale de la prévention spécialisée de S. Kausmally et V. Labérou

Intervention en séance plénière sur le thème « *Paysage et espace de la prévention spécialisée au prisme du genre : Une Recherche-Action* », le 12 avril 2022 à Bordeaux.

➤ Intervention à la conférence INOVAé de C. Piekarz

Intervention en séance plénière sur le thème **"Connect'Thouars" : un festival intergénérationnel convivial et éducatif permettant de soutenir la parentalité autour des jeux vidéo et des nouvelles technologies**

Présentation réalisée en collaboration avec E. Garcia de MixCité, lors de la conférence organisée par l'IREPS sur la thématique : **SANTÉ ET NUMÉRIQUE : comment concilier risques et bénéfices pour promouvoir la santé ?**
Le 22 juin 2022 à Poitiers.



➤ Intervention à l'IRTS de S. Kausmally

Cours de Travaux dirigé pour les étudiants de 2^{ème} année d'éducateur spécialisé sur **« La méthodologie de projet en lien avec le chantier éducatif K'Raba »**, le 23 juin 2022 à Talence.

➤ Intervention à l'IRTS de V. Labérou

Cours de Travaux dirigé pour les apprentis 1^{ère} année d'éducateur spécialisé sur **« La démarche projet dans le secteur médico-social et la protection de l'enfance »**, le 1^{er} décembre 2022 à Talence.

PAROLE DE PSY

« Dans nos théories et dans nos catégories conceptuelles, nous opposons individu à groupe et organisation à groupe, dans la mesure où nous supposons que les individus existent isolément et qu'ils se réunissent pour former des groupes et des organisations. Tous cela n'est pas correct et n'est qu'un héritage de conceptions associationnistes et mécanistes.

L'être humain avant d'être une personne est toujours un groupe, pas dans le sens où il appartient à un groupe mais dans celui où sa personnalité est un groupe » (José Bleger 1967)

L'association Frédéric Sévène se dote d'un « dispositif clinique » dénommé « régulation d'équipe » à partir des années 2005.

Après une première guidance exercée par un anthropologue, J-M Viala, alors directeur de l'association, demande à un psychologue sensibilisé aux problématiques du groupe d'intervenir au sein de l'équipe éducative afin de faire évoluer les relations inter-individuelles qui apparaissent alors comme affectant le bon déroulement du travail que doit effectuer le Club de Prévention.

Le premier groupe se réunit en janvier 2011 avec l'équipe éducative uniquement. Le dispositif évoluera pour devenir une véritable « régulation d'équipe » (c'est à dire impliquant tout le personnel) à partir de l'année 2014 et devenir le dispositif toujours en place à l'heure actuelle. L'objet de cet écrit est de rendre compte du travail effectué dans ce type de groupe, d'une part en définissant le travail unique qui s'y déploie, et d'autre part en relevant quelques moments importants de son évolution.

1. Choisir un dispositif clinique et les conditions de sa mise en place

Ce qui singularise le plus certainement le travail effectué par l'éducateur œuvrant dans un club de prévention est son itinérance persistante et son retour de « voyage » tout aussi récurrent. Il est probablement aisé dans ce contexte de naviguer entre le mal du pays et le désir insistant de repartir en voyage.

La pause effectuée « au club » ne doit pas être une errance de plus mais l'occasion de partager les récits de voyages et les tensions intimes qui s'y produisent. Il y a toujours ou presque la tentation de faire de son voyage le plus beau ou de partager sa transformation (parce que les voyages forment et transforment) comme la plus juste, la plus exacte et de faire de son voyage celui qui fait advenir le plus bel humain, qui fait advenir la plus intense transformation.

L'errance intellectuelle et subjective, cette fois-ci, serait de se fermer aux voyages des autres avec le risque de ne plus pouvoir partager de récits et de ne plus pouvoir vivre ensemble en se contentant d'un vivre à côté et sans partage.

Ne plus partager de récits de voyage c'est aussi perdre la possibilité de mettre en commun une certaine manière de faire voyage, une certaine manière de faire rencontre, et de donner à l'autre les moyens de faire face au vif de ladite rencontre. C'est là, précisément, que se situe le travail de « régulation d'équipe ».

Partager les récits de voyages, autrement dit partager avec les autres voyageurs ne va pas de soi.

Le voyage, s'il instruit, provoque aussi d'intenses remous internes qui ne tarderont pas de s'immiscer entre les membres voyageurs de l'équipe. Alors les insinuations transpirent dans les récits des échanges entre les membres de l'équipes. Aigreurs et rancœurs, sinon rancunes ou silences froids glacés par les années, ponctuent les voyageurs qui érigent tensions et crises comme unique dialogue.

Les groupes de régulation se concentrent sur cette glaciation des échanges, d'une part en redonnant à la parole sa vertu transformatrice et vivifiante, et d'autre part en reconnaissant avec l'équipe que cet état de fait ne peut désormais plus perdurer dans le temps, puisque tout le monde en souffre au point de ne plus prendre aucun plaisir au voyage.

Redonner place à la parole ne va pas de soi. Quand les mots n'ont eu pendant une longue période qu'un seul élan, celui de cacher une parole habitée et sensible, la transformation demandera du temps et de la patience. Au fond, devant ces autres partenaires de voyage, persiste presque toujours le sentiment ou la crainte que sa parole sensible, c'est à dire pleine d'hésitations, d'allers-retours, d'erreurs et d'approximations fasse l'objet de dégradations (moqueries, jugement porté à la hâte, sentiment d'incompétence). Souvent une fois suffit pour le parleur, et la douleur est telle qu'il n'est plus possible de voyager à plusieurs.

Il faut ainsi quelques conditions pour que se développe une *possibilité de coopération qui intègre la conflictualité* : on peut débattre sans se battre ! Mais cela est une conquête, il faut bien le reconnaître.

Dans un tel dispositif, celui de la *régulation d'équipe*, on ne fait que parler, on ne sort pas la parole de son contexte autrement dit les récits des voyageurs ne sortent pas de l'« écran » du groupe. Et puis la parole n'a plus la même saveur loin des feux de camps de la fin de soirée.

On ne met pas en danger la parole d'autrui et on ne l'instrumentalise pas non plus. Si cela arrive on le reprend en groupe. On fait aussi de son mieux pour ne pas déployer une parole « barbare » à l'encontre d'un absent.

L'absent n'a pas toujours tort de l'être et qui part à la chasse ne perd pas forcément sa place ! En somme parler librement oui, mais on ne saurait se corrompre par la haine gratuite et sans réponses de la place vide ou adressée à la place vide !

Redonner à une équipe son dynamisme et son mouvement naturel, respecter les singularités de chacun tout en œuvrant ensemble dans un but commun et cohérent est un peu l'impossible de la régulation d'équipe. Et comme c'est une visée notre intention est toujours de tendre vers.

2. L'évolution du groupe

Une des premières vertus de la prise de parole en groupe est d'entendre parler son collègue voyageur comme il ne l'avait jamais fait auparavant. Mais il s'agit également de découvrir ce que l'on veut vraiment dire soi-même. Ce quelque chose qu'il nous avait été impossible de dire jusqu'alors. Le retour immédiat et in vivo du compagnon de voyage permet de préciser sa pensée et d'énoncer son souhait, son désir (avoir un projet en tête depuis longtemps par exemple).

Parfois la prise de parole ouvre à la prise de conscience que sa place n'est plus dans un service si ouvert, que cela ne correspond plus à ses souhaits profonds et que le défaitisme que l'on pouvait sans cesse afficher recouvrait une vraie lassitude que la critique tous azimuts ne parvient désormais plus à recouvrir.

Ce qui marque très fortement les premiers temps de ces réunions de voyageurs est étonnamment douloureux pour une telle équipe. Il est demandé surtout de la sécurité. La peur domine la crainte d'une instrumentalisation de la parole contre autrui est une attente redoutée !

Les espaces sont poreux, les problèmes de la cité sont entrés au siège de l'Association (vol et effraction), un camion a été brûlé. Des événements inquiétants et violents sont ramenés dans ces premiers temps de régulation comme s'il avaient eu lieu la semaine dernière (ce qui n'était pas le cas) et ils attaquent la possibilité même de se figurer une temporalité. Il y a dans ce contexte un grand déficit de symbolisation. Autrement dit, les voyageurs vivent des expériences périlleuses qui s'accumulent et saturent leur capacité de faire un récit cohérent de ce qu'ils vivent et éprouvent.

Le binôme, soit le voyage à deux, est à la fois un refuge et une prison. Refuge car à deux on a moins peur mais aussi carcan car il n'est plus possible de partager ses expériences de voyages avec les autres. La réflexion s'appauvrit et on recherche un coupable pour alléger le malaise : le CA, le collègue, le directeur, le psy la société...etc. La plainte qui doit toujours être entendue, domine jusqu'à emboliser la vie du groupe.

Si la question des relations interpersonnelles a beaucoup occupé les premières dates des temps de paroles de l'équipe des voyageurs, le sens et la place de chacun ainsi que l'aspiration à un renouveau apparaît comme un souhait plus actuel.

Les dernières années sont marquées par un tel renouvellement notamment de l'équipe, avec pour autant le maintien d'un personnel expérimenté. Un transfert des savoir-faire peut se dessiner par la pratique mais aussi oralement.

Ce qui change également, c'est le fait nouveau selon lequel on fête les départs. Il y a un temps d'adieu. Cesse alors les départs secs, mécontents ou furieux. On prend le temps de se quitter de dire ce que l'on souhaite partager avant de se séparer. On peut figurer les départs qui renoncent à être des ruptures.

Il est aussi un peu plus aisé, mais ce n'est pas encore totalement abouti, d'aborder le cœur du métier : *le travail de rue*.

Il s'agit là d'une question redoutable en fait, il y a presque toujours une affaire de doigté, de bon moment où savoir se retirer, ou bien au contraire d'affirmer sa présence. Il n'y a pas de recettes, pas de procédures pensées en amont.

Par contre on peut se concentrer sur les conditions d'un plein exercice de ce travail d'équilibriste.

La liberté d'abord : on ne fait pas de rencontres dans la contrainte, on n'est pas à l'aise dans l'injonction, on perd ses moyens dans le chantage. Le sens ensuite mais ne devrais-je pas dire toujours : pourquoi y aller et surtout pour qui ? Tout travail de rue mobilise ces questions et bien d'autres encore (y parvenir ou pas, avec le gain ou la perte narcissique que cela implique pour le professionnel).

3. Quelques remarques conclusives

Deux points pour conclure :

Il demeure toujours une idée fixe dans cette institution, on pourrait dire un « *fantasme groupal* » : l'autre (l'éducateur, le directeur, le CA, le Département, les partenaires, le psychologue régulateur probablement aussi) est toujours soupçonné de ne pas faire ce qu'il faut, de travailler à l'économie, de ne pas être à la hauteur, de ne pas vraiment vouloir le bien de son prochain, de refuser obstinément son écoute. Il y a un soupçon tenace qui traverse les années et qui touche même les professionnels nouvellement intégrés.

L'insécurité peut perdurer et nourrir un imaginaire toujours prompt à s'enflammer et à s'entretenir de sa propre flamboyance.

Il me semble qu'à ce moment de l'histoire de l'Association, il serait souhaitable que ces différentes instances montrent une détermination à se parler plus souvent.

Bien sûr, il ne s'agira pas pour chacune de ces parties de se draper dans son savoir ou sa fonction et d'émettre des sons depuis son pupitre, mais bien davantage de se parler, d'évoquer ses craintes ou ses espoirs pour l'avenir, de faire tomber quelques vieilles croyances (ceux qui savent, ceux qui ne savent pas, ceux qui pensent, ceux qui exécutent...) bref de ne plus travailler en silo !

Pierre Chouet, Psychologue clinicien

Avril 2023

5. Bilan social 2022

LA DEMARCHE QUALITE DU SERVICE

Depuis plusieurs années, l’Association Frédéric Sévène conduit une démarche d’amélioration de la qualité De son service.

Ainsi, la Charte des droits et libertés de la personne accueillie a été affichée dans nos locaux et sur notre site internet => <https://www.fredericsevene.fr/blog/textes-legaux/#consulter>

Le 20 mai 2022, l’association Frédéric Sévène a signé le contrat d’engagement républicain. Ce document est également visible dans nos locaux et sur notre site internet.

En 2022, le plan global a été actualisé et transmis à l’autorité de contrôle et de tutelle du Département.



| | Cibles | Effets pour l'usager | Actions envisagées | Flux de suivi et suivi | Échéance | Indicateurs |
|--------------------------------|---|--|---|--|----------|---|
| Dimension 1. Projet de service | Enquêter et préciser le projet de service | Les professionnels disposent de repères théoriques et pratiques qui concourent à la prévention de la maltraitance, à la mise en œuvre adaptée des droits et libertés de l'usager, à la qualité des accompagnements et à l'organisation de la cohésion et de la continuité des interventions. | <ul style="list-style-type: none"> Realiser des entretiens individuels ou collectifs des professionnels du tableau de services de service Appliquer les recommandations de la législation de référence Évaluer les pratiques de référence par rapport aux recommandations de référence Organiser des ateliers de concertation avec les professionnels de terrain Organiser des ateliers de concertation avec les professionnels de terrain Organiser des ateliers de concertation avec les professionnels de terrain Organiser des ateliers de concertation avec les professionnels de terrain | <ul style="list-style-type: none"> Realiser les flux de la référence du projet de service 2023-2027 Valoir par le Comité de pilotage | 2023 | <ul style="list-style-type: none"> Les fiches des compétences du secteur et de l'offre de services sont actualisées dans le projet de service. Les objectifs portant sur l'offre de services de ceux portant sur l'organisation du service sont énoncés dans le projet de service. Toutes les catégories des actes de maltraitance cités dans la recommandation de bonnes pratiques professionnelles sont indiqués dans le projet de service. Les pratiques nouvelles de management sont présentées dans le projet de service de manière intégrée. Les modalités de gestion des systèmes d'information sont énoncés dans le projet de service de manière intégrée. Les pratiques nouvelles permettant la veille sur les évolutions du secteur social et médico-social, les cadres législatif et réglementaire sont énoncés dans le projet de service. Les pratiques nouvelles permettant la veille sur les besoins des usagers sont énoncés dans le projet de service. |

Plan d'évaluation continue de la qualité 2024-2027 – Association de pédiatres québécois Frères Talbot

| | Objectifs | Effets pour l'usager | Actions envisagées | Mises en œuvre et suivi | Échéances | Indicateurs |
|--|---|--|--|---|-----------|--|
| | Associer les usagers à l'évaluation du projet de service | Les usagers participent à l'évaluation du projet de service. | Associer les usagers autour des modalités proposées dans le questionnaire de données, à des ateliers professionnels virtuels et au projet de service – groupes de parents, rencontres individuelles, rencontres groupées. | A réaliser lors de la réécriture du projet de service 2024-2027 suivi par le Comité de pilotage | 2023 | Les usagers sont associés à l'évaluation du projet de service. Les associations identifiées par les usagers sont intégrées au projet de service. |
| | Organiser la diffusion du projet de service ou d'une synthèse à destination des partenaires institutionnels | Non concernés. | Diffuser le projet de service aux partenaires du réseau aux équipes du projet de service et les équipes associées. Avoir un accès en ligne pour les partenaires du service. | Réalisé Site internet et Comité technique Jean de Talbot | 2021 | Les partenaires disposent du projet de service ou d'une synthèse du projet de service. Les partenaires ont bénéficié d'une présentation du projet de service. |
| | Organiser les modalités d'évaluation du projet de service. | Non concernés. | Diffuser l'accès en ligne des modalités et des indications d'utilisation du projet de service. Diffuser les modalités de participation des usagers et des professionnels à l'évaluation du projet de service. Diffuser le projet de service à partir de modalités définies. Organiser la participation des usagers et des professionnels à l'évaluation du projet de service. | A réaliser lors de la réécriture du projet de service 2024-2027 Suivi par le Comité de pilotage | 2023 | Les modalités et des indicateurs d'évaluation du projet de service sont définis. Les modalités de participation des usagers et des professionnels à l'évaluation du projet de service sont définies. Le projet de service est évalué. Les usagers et les professionnels participent à l'évaluation du projet de service. |

Plan d'évaluation continue de la qualité 2024-2027 – Association de pédiatres québécois Frères Talbot

| | Objectifs | Effets pour l'usager | Actions envisagées | Mises en œuvre et suivi | Échéances | Indicateurs |
|---|--|---|---|---|-----------|---|
| Dimension 2. Evaluation interne et ses suites | Organiser la diffusion aux usagers ou la mise à disposition des résultats de l'évaluation interne | Les usagers ont accès aux résultats de l'évaluation interne. | Afficher les résultats d'évaluation interne de manière synthétique dans les lieux de service. | Réalisé Site internet | 2021 | Les résultats d'évaluation interne sont affichés de manière synthétique dans les lieux de service. |
| | Organiser la diffusion des résultats de l'évaluation interne aux usagers. | Non concernés. | Afficher les résultats de l'évaluation interne à destination des usagers. Avoir le rapport d'évaluation interne à disposition des usagers. | Réalisé Site internet | 2021 | Les usagers ont accès aux résultats de l'évaluation interne. Les usagers peuvent accéder au rapport d'évaluation interne. |
| Dimension 3. Qualité prestations | Organiser l'information des usagers sur les missions du service et sur son offre de services | Les usagers identifient avec plus de précision et comprennent les missions et les prestations du service. | Développer les supports d'information à destination des usagers sur les missions du service et sur son offre de services. Compléter la plaquette de présentation du service en y indiquant les missions et l'offre de services. Présenter et expliquer clairement les missions du service et son offre de services aux usagers. | Réalisé Site internet, plaquette d'information et information orale | 2021 | Les usagers ont accès à des supports indiquant les missions du service et son offre de services. Les usagers comprennent et comprennent les missions du service. Les usagers comprennent et comprennent les prestations du service. |
| | Organiser l'information des partenaires sur les missions du service, sur son offre de services et sur les modalités de la collaboration avec le service. | Les usagers sont associés à bon escient avec le service par les partenaires. | Développer les supports d'information à destination des partenaires sur les missions du service et sur son offre de services. Présenter et expliquer clairement les missions du service et son offre de services aux partenaires. | Réalisé Site internet, plaquette d'information et information orale | 2021 | Les partenaires ont accès à un ou des supports indiquant les missions du service et son offre de services. Les partenaires comprennent et comprennent les missions du service. Les partenaires comprennent et comprennent les prestations du service. |

Plan d'évaluation continue de la qualité 2024-2027 – Association de pédiatres québécois Frères Talbot

| | Objectifs | Effets pour l'usager | Actions envisagées | Mises en œuvre et suivi | Échéances | Indicateurs |
|---|--|---|---|---|-----------|---|
| | | | | | | Les partenaires orientent à bon escient les usagers vers le service. |
| Dimension 4. Droits et libertés des usagers | Associer l'information des usagers sur ses droits et libertés à l'offre de services | Les usagers identifient l'ensemble des prestations du service. Les usagers ont accès à une information claire sur les principes de libre adhésion, la possibilité et les modalités d'accès dossier, les modalités garantissant la confidentialité, les conditions de partage des informations, notamment les informations à caractère médical, les modalités de mise en œuvre des droits et libertés de l'usager et le positionnement et l'engagement du service en matière de protection de la maltraitance. | Compléter la plaquette de présentation du service en y indiquant : - Les prestations du service, - Les principes de libre adhésion, - Le respect de la confidentialité des informations, notamment les informations à caractère médical - Le respect de l'orientation ou de l'identité sexuelle, - Le respect des principes de non-discrimination, notamment les informations à caractère médical, - La possibilité de solliciter les services avec le professionnel de son choix pour parler de questions personnelles, - La possibilité et les modalités d'accès dossier, - Les modalités de mise en œuvre des droits et libertés de l'usager, - Le positionnement et l'engagement du service en matière de protection de la maltraitance. | Réalisé Site internet, plaquette d'information et information orale | 2021 | La plaquette de présentation du service présente les prestations, les principes de libre adhésion, la possibilité et les modalités d'accès dossier, les modalités garantissant la confidentialité, les conditions de partage des informations, notamment les informations à caractère médical, les modalités de mise en œuvre des droits et libertés de l'usager et le positionnement et l'engagement du service en matière de protection de la maltraitance. La plaquette de présentation du service est diffusée aux usagers. |
| | Associer les modalités de consultation des données et d'accès au dossier de l'usager | Le dossier de l'usager est ordonné. Les données personnelles contenues dans le dossier | Diffuser une procédure de consultation, de mise à jour, d'archivage, de restitution, ou de destruction du dossier de l'usager. | En cours de réalisation | 2022 | Une procédure définit les modalités de consultation, de mise à jour, d'archivage, de restitution, ou de destruction du dossier de l'usager. |

| Objets | Effets pour l'usager | Actions envisagées | Mise en œuvre et suivi | Échéances | Indicateurs |
|--|---|--|-------------------------|-----------|---|
| | de l'usager sont protégées. | Informar les professionnels de la procédure de constitution, de mise à jour, d'archivage, de ventilation, ou de destruction du dossier de l'usager. | | | Les professionnels ont été informés de la procédure de constitution, de mise à jour, d'archivage, de ventilation, ou de destruction du dossier de l'usager. |
| Améliorer les modalités d'expression et de participation des usagers au fonctionnement du service. | Les usagers peuvent s'exprimer et participer au fonctionnement du service. Les usagers peuvent exprimer des réclamations. Les usagers peuvent exprimer leur satisfaction. | Formaliser une procédure de recueil et de traitement des réclamations. Formaliser des modalités d'expression et de participation des usagers au fonctionnement du service. Organiser le recueil régulier de la satisfaction des usagers. | En cours de réalisation | 2022 | Une procédure définit les modalités de recueil et de traitement des réclamations. Des modalités d'expression et de participation des usagers au fonctionnement du service sont définies et mises en œuvre. Des enquêtes de satisfaction sont régulièrement réalisées à destination des usagers. |

| Objets | Effets pour l'usager | Actions envisagées | Mise en œuvre et suivi | Échéances | Indicateurs |
|--|--|--|------------------------|-----------|---|
| Améliorer la qualité de protection et de l'accompagnement des victimes de la maltraitance. | | Organiser la sensibilisation ou la formation des professionnels et des stagiaires sur la maltraitance. Définir une fiche de signalement de la maltraitance. Informar les professionnels sur les conditions d'utilisation de la fiche de signalement de la maltraitance. Définir une procédure de traitement de la maltraitance (y compris lorsque la maltraitance concerne la direction). Informar les professionnels de la procédure de traitement de la maltraitance (y compris lorsque la maltraitance concerne la direction) et des conditions de son utilisation. Définir les modalités de protection et d'accompagnement de la victime de maltraitance. Informar les professionnels des modalités de protection et d'accompagnement de la victime de maltraitance. | Réalisé | 2020 | Les professionnels et les stagiaires ont bénéficié d'une sensibilisation ou d'une formation sur la maltraitance. Le service dispose d'une fiche de signalement de la maltraitance. Les professionnels sont informés des conditions d'utilisation de la fiche de signalement de la maltraitance. Une procédure définit les modalités de traitement de la maltraitance (y compris lorsque la maltraitance concerne la direction). Les professionnels sont informés de la procédure de traitement de la maltraitance (y compris lorsque la maltraitance concerne la direction) et des modalités de son utilisation. Les modalités de protection et d'accompagnement de la victime de maltraitance sont définies. Les professionnels sont informés des modalités de protection et d'accompagnement de la victime de maltraitance. |
| Organiser et améliorer les modalités de la réflexion éthique. | Les pratiques des professionnels sont plus respectueuses des droits et libertés de l'usager. | Définir une instance de réflexion éthique par exemple en ligne. Organiser les réunions de l'instance de réflexion éthique. | A réaliser | 2023 | Une instance de réflexion éthique est définie. Des réunions de l'instance de réflexion éthique sont régulièrement organisées. |

| Objets | Effets pour l'usager | Actions envisagées | Mise en œuvre et suivi | Échéances | Indicateurs |
|---|--|--|---|-----------|--|
| | Les pratiques des professionnels sont moins subjectives. | Formaliser la réflexion éthique dans des documents spécifiques. | | | La réflexion éthique est formalisée dans des documents spécifiques. |
| Améliorer les modalités de diffusion des informations aux professionnels des établissements portant sur les évolutions du secteur social et médico-social, ainsi que celles du cadre législatif et réglementaire. | Non concernés. | Définir les modalités de diffusion aux professionnels des informations portant sur les évolutions du secteur social et médico-social, ainsi que celles du cadre législatif et réglementaire. | Réalisé Réunion d'équipe et mise à disposition d'un document sur service | 2021 | Les modalités de diffusion des informations portant sur les évolutions du secteur social et médico-social, ainsi que celles du cadre législatif et réglementaire sont formalisées. Les professionnels sont informés des évolutions du secteur social et médico-social, ainsi que celles du cadre législatif et réglementaire. |
| Améliorer les modalités de suivi des projets personnalisés. | Les usagers bénéficient des projets personnalisés construits de manière à être plus précis et plus opérants. | Dans les projets d'accompagnement individualisés, formaliser systématiquement : - Les observations faites sur l'usager et les accompagnements dont il bénéficie de manière systématique et régulière. - Les indicateurs d'évaluation des objectifs d'accompagnement. - La présence ou l'absence de certains partenaires au sein et à l'évaluation du projet d'accompagnement individualisé. | Réalisé dans le OMI annuel | 2021 | Les projets d'accompagnement individualisés comprennent les observations et accompagnements réalisés à destination de l'usager, des indicateurs d'évaluation, des indications sur la participation de partenaires à leur côté ou à leur évaluation. |
| Organiser et améliorer les modalités de partage des connaissances. | Non concernés. | Définir les modalités techniques permettant le partage des calendriers d'intervention des éducateurs. | A réaliser | 2022 | Les calendriers d'intervention sont partagés. |

| Objectifs | Effets pour l'usager | Actions envisagées | Mises en œuvre et suivi | Échéances | Indicateurs |
|---|----------------------|--|-------------------------|-----------|--|
| Organiser le fonctionnement des réunions de suivi des usagers afin de garantir leur efficacité. | Non concernés. | - Informer les professionnels de l'obligation d'utiliser la fiche interne de signalement de dysfonctionnement. - Compléter la fiche interne de signalement de dysfonctionnement en rajoutant une rubrique permettant de déclarer les dysfonctionnements entre professionnels. - Tracer systématiquement des dysfonctionnements. - Réaliser régulièrement une analyse des dysfonctionnements recensés. | Réalisé | 2020 | Les professionnels sont informés de l'obligation d'utiliser la fiche interne de signalement de dysfonctionnement. La fiche interne de signalement de dysfonctionnement comprend une rubrique permettant de déclarer les dysfonctionnements entre professionnels. Tous les dysfonctionnements sont tracés. Les professionnels sont informés de l'obligation de tracer systématiquement les dysfonctionnements. Les dysfonctionnements recensés sont analysés régulièrement. |
| Organiser le diffusion des ordres du jour des réunions à destination des professionnels. | Non concernés. | - Définir les modalités de diffusion des ordres du jour des réunions à destination des professionnels. - Diffuser les ordres du jour des réunions à destination des professionnels concernés. | Réalisé | 2020 | Les modalités de diffusion des ordres du jour des réunions à destination des professionnels sont définies. Les ordres du jour des réunions sont diffusés à destination des professionnels. |
| Organiser la gestion des risques auxquels sont exposés les usagers. | | - Recenser de manière exhaustive les risques auxquels sont exposés dans le cadre des accompagnements réalisés par le service. - Formaliser les procédures fixant les conduites à tenir pour chacun des risques. | Réalisé | 2020 | Les risques auxquels sont exposés les usagers dans le cadre des accompagnements réalisés par le service sont recensés de manière exhaustive. Une procédure fixant les conduites à tenir pour chacun des risques est formalisée. |

| Objectifs | Effets pour l'usager | Actions envisagées | Mises en œuvre et suivi | Échéances | Indicateurs |
|--|--|--|--|-----------|--|
| Faciliter le déploiement des recommandations de bonnes pratiques professionnelles. | Les usagers bénéficiant d'accompagnements étayés par les recommandations de bonnes pratiques professionnelles. | - Inviter les professionnels à consulter, ou organiser la consultation des recommandations en fonction des situations rencontrées ou des questions qui peuvent se poser dans la conception ou la réalisation des accompagnements. | Réalisé | 2020 | Les professionnels sont incités à consulter, ou organiser la consultation des recommandations en fonction des situations rencontrées ou des questions qui peuvent se poser dans la conception ou la réalisation des accompagnements. Les professionnels consultent les recommandations en fonction des situations rencontrées ou des questions qui peuvent se poser dans la conception ou la réalisation des accompagnements. |
| Encourager les modalités de mobilité au sein du territoire professionnel. | Les usagers peuvent bénéficier d'un « renouvellement » des professionnels. Les usagers sont primaires de relations trop fusionnelles avec les professionnels. | - Définir les modalités organisant la mobilité des professionnels au sein du service et des territoires d'intervention lorsque cela est nécessaire pour prévenir l'usure professionnelle ou les relations trop fusionnelles. - Informer les professionnels des modalités organisant leur mobilité au sein du service et des territoires d'intervention. | A réaliser lors de la réécriture du projet de service 2025-2027 Suivi par le Comité de pilotage | 2023 | Les modalités organisant la mobilité des professionnels au sein du service et des territoires d'intervention lorsque cela est nécessaire pour prévenir l'usure professionnelle ou les relations trop fusionnelles sont définies. Les professionnels sont informés des modalités organisant leur mobilité au sein du service et des territoires d'intervention. Lorsque cela est nécessaire pour prévenir l'usure professionnelle ou les relations trop fusionnelles. |

| Objectifs | Effets pour l'usager | Actions envisagées | Mises en œuvre et suivi | Échéances | Indicateurs |
|-----------|----------------------|--|-------------------------|-----------|--|
| | | - Organiser la mobilité des professionnels lorsque cela est nécessaire pour prévenir l'usure professionnelle ou les relations trop fusionnelles. | | | la mobilité des professionnels au sein du service et des territoires d'intervention est organisée. |

LA DEMARCHE D'EVALUATION DU SERVICE

| | | |
|-------------------|--|--------------------------------|
| Calendrier | Date d'autorisation | 2 décembre 2020 |
| | Date dernière évaluation interne | 6 janvier 2019 |
| | Date dernière évaluation externe | 22 mai 2015 |
| | Date de programmation des évaluations | 2 ^{ème} semestre 2026 |
| | Date d'auto-évaluation ou diagnostic qualité | 2 ^{ème} semestre 2024 |

BILAN GRH DU SERVICE

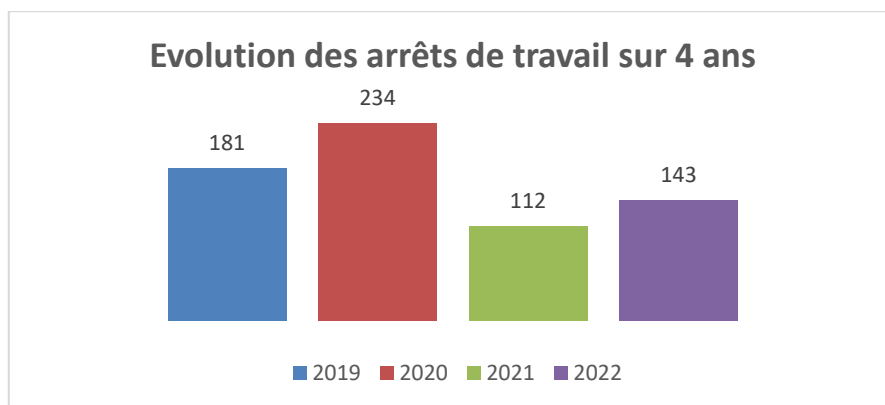
➤ Les mouvements du personnel

Au cours de l'année 2022, l'association Frédéric Sévène a connu plusieurs mouvements de personnel :

| Noms, prénoms | Type de poste | ETP | Entrée ou Sortie | Motifs |
|------------------|-------------------------|------|------------------|-----------------|
| BESSON AUDREY | EDUCATEUR SPECIALISE | 0,5 | SORTIE | DEMISSION |
| HIRSCH ANAELLE | ASSISTANTE SOCIALE | 0,5 | ENTREE | POSTE VACANT |
| HIRSCH ANAELLE | ASSISTANTE SOCIALE | 0,5 | SORTIE | DEMISSION |
| HAZAC CAMILLE | EDUCATEUR SPECIALISE | 1 | ENTREE | POSTE VACANT |
| JALABERT ROMAIN | EDUCATEUR SPECIALISE | 1 | SORTIE | DEMISSION |
| ABOULHOUDA MEHDI | MONITEUR EDUCATEUR | 1 | ENTREE | POSTE VACANT |
| MAILLARD TATIANA | ASSISTANTE DE DIRECTION | 0,70 | SORTIE | REEMPLACEMENT |
| COZIC ARIELLE | ASSISTANTE DE DIRECTION | 0,70 | ENTREE | RETOUR DE CONGE |

➤ Les arrêts de travail

| Période | Service éducatif | | Service support | | Totaux | |
|---------------------------------|------------------|-------------|-----------------|-------------|------------|-------------|
| | Nb jours | Nb salariés | Nb jours | Nb salariés | Jours | Nb Salariés |
| 1^{er} Trimestre | 72 | 3 | 4 | 2 | 76 | 5 |
| 2^e Trimestre | 17 | 3 | 0 | 0 | 17 | 3 |
| 3^e Trimestre | 45 | 3 | 5 | 1 | 50 | 4 |
| 4^e Trimestre | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 |
| Total | 134 | 5 | 9 | 2 | 143 | 7 |



➤ Le dialogue social avec le CSE

Le dialogue social a perduré durant toute l'année 2022. Ainsi, 10 réunions du CSE ont été organisées durant cette année.

| Les prérogatives générales du CSE | Les missions spécifiques du CSE |
|--|---------------------------------|
| Représenter les salariés | Gérer les œuvres sociales |
| Veiller à la santé et la sécurité des salariés | |

➤ Les actions de formation

L'association Frédéric Sévène, comme chaque année, cherche à développer une politique de formations pluriannuelles. En 2022, les actions de formation collectives et individuelles ont permis d'adapter ou de développer les compétences des plusieurs salariés.

Les principales actions ont été les suivantes :

Formations individuelles :

- Formation à l'utilisation du logiciel « G.R.H. - Atelier paramétrage paie 2022 » organisée par EIG Sud-Ouest en janvier 2022 : Marie-France AMORENA
- Formation à l'utilisation du logiciel « G.R.H. - DSN FCTU et SADV » organisée par EIG Sud-Ouest en décembre 2022 : Marie-France AMORENA
- Webinaire « Document unique d'évaluation des risques professionnels » le 06 Septembre 2022 par NEXEM pour Vincent LABEROU
- Webinaire sur « le Mentorat » le 24 Novembre 2022 par la CNAPE pour Mehdi ABOULHOUDA
- Formation continue (2022-2024) : Diplôme d'état de médiateur familial - Schamima KAUSMALLY

Formations collectives :

- « Assises du décrochage scolaire » à Pessac le 11 Avril 2022 par la Mission Locale des Graves pour Vincent LABEROU, Maëlle LOISEAUX, Camille HAZAC, Romain MARIO JALABERT, Schamima KAUSMALLY.
- « Droits des étrangers » le 21 Juin 2022 par ALIFS pour Charlène PIEKARZ, Schamima KAUSMALLY, Camille HAZAC, Vincent LABEROU
- « Être éducateur en prévention spécialisée » du 11 au 14 octobre 2022 par le CNLAPS pour Maëlle LOISEAUX, Camille HAZAC, Charlène PIEKARZ en collaboration avec Action Pessac Jeunesse et l'association de prévention spécialisée de Bègles

- « Quelles pratiques en prévention spécialisée ? » du 16 au 17 Novembre 2022 par la CNAPE pour Vincent LABEROU, Camille HAZAC, Maëlle LOISEAUX.
- Colloque « Mobilisation collective pour la jeunesse face au risque suicidaire » le 18 novembre 2022 par Rénovation pour Charlène PIEKARZ, Mehdi ABOULHOUDA, Gabrielle CHARRITON (Stagiaire Assistante Sociale)



5. Perspectives 2023

Le bilan 2022 est également le moment de flécher quelques grands chantiers qui se profilent déjà pour l'année 2023.

- ✓ 2023 sera l'année de la réécriture du projet de service 2023-2027. Il s'agira notamment de pouvoir intégrer les données liées au nouveau référentiel de la Haute Autorité de Santé (HAS), qui sert dorénavant de socle à l'évaluation des établissements médico-sociaux et permettra la mise en conformité de notre structure via son évaluation qui aura lieu au second trimestre 2026. Intégrer d'ores et déjà ces nouvelles notions dans notre projet à 5 ans sera une plus-value pour notre service en vue de son activité et de son évaluation. Cette réécriture permettra également d'intégrer dans notre projet d'établissement, les grandes orientations identifiées dans le nouveau schéma départemental de la prévention spécialisée 2023-2028 en Gironde.
- ✓ 2023 sera l'occasion de mettre en place un nouvel outil pour le Document Unique d'Evaluation des Risques Professionnels (DUERP), via une plateforme de pilotage (G2P) qui présente trois fonctionnalités principales :
 - Réalisation du Document Unique d'Evaluation des risques précis et personnalisé aux structures de la CCN 66
 - Informatisation du référentiel pénibilité homologuée sur la pénibilité des métiers du secteur sanitaire, social et médico-social, pour une gestion simple et une utilisation précise
 - Conformité avec la loi de réforme de la santé au travail
- ✓ 2023 sera également l'année de la réélection du Conseil Social et Economique (CSE) pour la période 2023-2027.
- ✓ 2023 permettra aussi à l'équipe de repenser son action éducative et de mettre en œuvre une nouvelle organisation du service plus décloisonnée, plus fluide et sécurisée, afin d'apporter une réponse encore plus adaptée et cohérente avec les besoins des jeunes sur le territoire de Talence et ses évolutions.
- ✓ Sur un plan administratif, notre service devra poursuivre en 2023 son travail d'optimisation du travail administratif et comptable en traitant des questions pratiques mais essentielles comme l'organisation de l'archivage physique et numérique, la numérisation des dossiers administratifs et l'optimisation des compétences sur l'utilisation du logiciel comptable EIG.
- ✓ Enfin 2023 sera une année pour continuer à développer une multitude de projets pour les jeunes, avec les jeunes, par les jeunes...

Annexes

Conseil d'administration 2022

Membres du Conseil d'administration

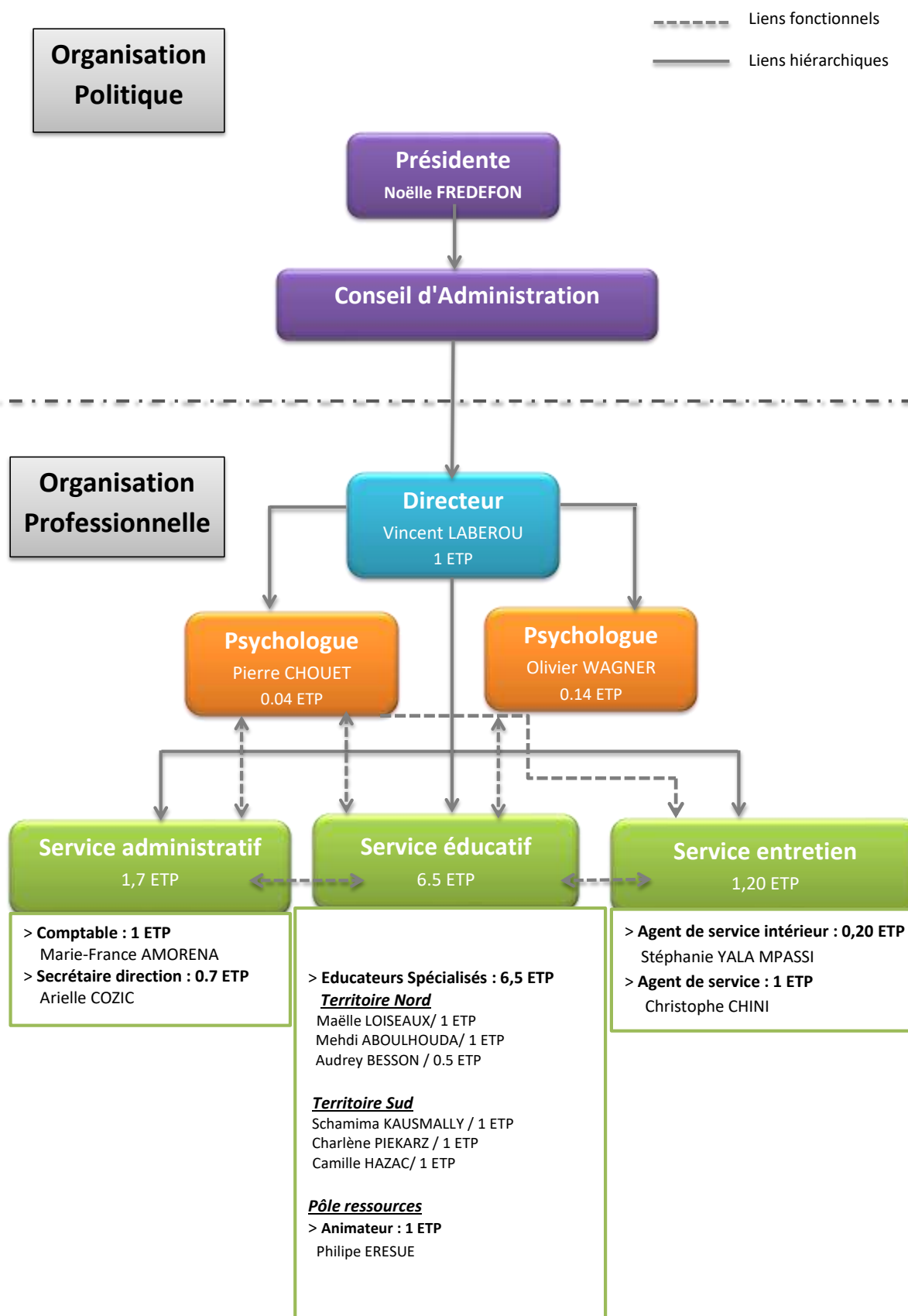
| | |
|--------------------------------------|---------------------|
| Madame Noëlle FREDEFON | Présidente |
| Monsieur Patrick LOUBET | Vice-Président |
| Madame Claire ZANOTTI | Trésorière |
| Monsieur Jean KOMOROWSKI | Trésorier adjoint |
| Monsieur Patrice RICARD | Secrétaire |
| Madame Marie OLAZCUAGA | Secrétaire-Adjointe |
| Monsieur Jean-François LAROSE | Membre |
| Monsieur Didier MAFFRAY | Membre |
| Madame Pascale BAUWENS | Membre |

Membres de droit

| | |
|---------------------------------|--|
| Madame Sandrine CERVELLE | Directrice - D.J.E.C. |
| Madame Maud DUMONT | Conseillère Départementale du canton de Talence |
| Monsieur Philippe DUCAMP | Conseiller Départementale du canton Porte du Médoc |



Organigramme 2022



Revue de presse 2022

TALENCE

Un lieu inclusif créé avec les jeunes des quartiers

Avec l'association Frédéric Sévène, quatre jeunes ont participé à la construction d'un lieu éphémère à destination des jeunes femmes prioritairement

Clémence Drotz
gironde@sudouest.fr

En 2021, les 106 éducateurs de la prévention spécialisée en Gironde ont rencontré 6 241 jeunes dont seulement 34 % de filles. Pour tenter d'apporter une solution à ce déséquilibre, l'Association de prévention spécialisée Frédéric Sévène a effectué un diagnostic territorial genré, mené en collaboration avec l'École nationale supérieure d'architecture et de paysage de Bordeaux (Ensap), le laboratoire de recherche en sciences humaines et sociales du CNRS UMR 5389 Passages, ainsi que Bruit du frigo, collectif bordelais de création urbaine.

Grâce à une cartographie des quartiers, au recueil de la parole des jeunes filles et des habitants et à des journées de concertation, les différents acteurs de ce projet ont décidé de construire un dispositif en bois. Il sera à destination des jeunes filles, mais aussi des personnes qui habitent les quartiers alentour. « Les habitants et les jeunes filles interrogées ont indiqué vouloir un lieu pour se retrouver, un lieu de centralité, calme, ombragé, un peu protégé pour voir sans être vus », indique Julie Bourigault, de Bruit du frigo.

Un chantier participatif

Ce nouveau lieu éphémère vient de voir le jour grâce à un chantier éducatif et participatif qui s'est déroulé la semaine dernière. Outre des architectes de Bruit du frigo et une étudiante de l'Ensap, quatre jeunes ont été sollicités par l'association Frédéric Sévène pour participer en tant que salariés à la construction du lieu : Adama, Suzy, Enzo et Amel. Des habitants sont même venus don-



Suzy, Amel, Enzo et Adama ont participé à la construction de ce projet. < >

ner un coup de main ou offrir de quoi manger aux constructeurs. Le fait que ce lieu soit construit par ceux qui habitent le quartier assure sa bonne utilisation, a contrario d'un lieu construit par des personnes extérieures.

« Ce chantier prouve aux habitants que les jeunes ne sont pas tous des flemmards qui ne se bougent pas »

« On a fait de la peinture, on a appris à couper du bois, on a scié, vissé... Je ne savais pas que la construction d'une structure en bois se déroulait ainsi », affirme Amel. « Il n'y a pas de différence entre les hommes et les femmes sur ce chantier », ajoute Adama. « Ce chantier nous donne goût au travail et peut nous aider à trouver une voie professionnelle. Il prouve aussi aux habitants que les jeunes ne sont pas tous des flem-

mards qui ne se bougent pas. On s'est investi dans cette construction », continue Enzo. « Ces quelques jours nous ont permis de créer des liens amicaux avec les associations et avec les habitants du quartier qui sont venus nous aider », conclut Suzy.

Durée de vie inconnue

Le projet doit être végétalisé. Une fosse potagère a été construite en son centre. Elle devrait être prise en charge par les associations locales, ainsi que l'intégralité de la construction. Sa durée de vie reste cependant un mystère. « Éphémère, ça veut dire qu'on ne sait pas », commence Adama. « On avait dit quatre, cinq ans », rétorque Malena Houry, étudiante en dernière année à l'Ensap. En réalité, tout dépendra de comment le quartier s'approprie le lieu et de comment il sera entretenu.

L'inauguration officielle du lieu se déroulera le mardi 7 juin à 17 heures. Accessible depuis la rue François-Rabelais à Talence, il est reconnaissable de loin.

Plus de 2 000 jeunes accompagnés l'an dernier

En Gironde, la prévention spécialisée est gérée par neuf associations qui couvrent 84 communes. En 2021, les éducateurs ont rencontré 6 241 jeunes

Clémence Drotz
gironde@sudouest.fr

En France, la prévention spécialisée est une action d'éducation spécialisée visant à permettre à des jeunes en voie de marginalisation de rompre avec l'isolement et de restaurer le lien social. Avec la loi NOTRe du 7 août 2015, la prévention spécialisée aurait pu être déléguée à Bordeaux Métropole. En Gironde, il a plutôt été décidé de la laisser aux mains du Département de par sa proximité avec la protection de l'enfance, qu'il gère également.

Mardi dernier, une journée consacrée à la prévention spécialisée s'est déroulée dans les locaux du Département. De nombreux acteurs de terrain étaient présents. Marie Piebourg, chargée de mission, a présenté les principaux chiffres de l'année 2021. Les données ont été récoltées grâce aux comptes rendus de mission des associations.

Peu de filles

La Gironde délègue la prévention spécialisée à neuf associations qui couvrent 84 communes pour un budget annuel glo-



Une partie du travail des éducateurs consiste à échanger avec les jeunes dans les rues. ARCHIVES THIERRY DAVID / « SUD OUEST »

bal de 8 millions d'euros. Les 106 éducateurs passent un tiers de leur temps à réaliser le « travail de rue », qui est le cœur de leur métier. Pour ceux qui officient en milieu urbain, cette tâche consiste à déambuler aux pieds des immeubles et dans les quartiers pour échanger avec les jeunes. En milieu rural, cette tâche se réalise en voiture.

En 2021, 65 % des jeunes abordés par les éducateurs avaient entre 14 et 21 ans et seulement 34 % d'entre eux étaient des filles. Les éducateurs ont du mal à rencontrer les jeunes filles lors de

leur travail de rue. En cause, l'insécurité liée au harcèlement de rue et les stéréotypes de genre. Sur les 6 241 jeunes approchés, un tiers a été accompagné sur des problématiques liées à la scolarité, au logement, à l'accès aux droits communs et à la protection de l'enfance, soit 2 070.

Depuis plusieurs années, la Gironde déploie la prévention spécialisée dans les milieux ruraux où les éducateurs doivent s'adapter, car les jeunes sont moins présents dans l'espace public et les habitudes ne sont pas les mêmes.

TALENCE

L'association d'aide aux jeunes Frédéric Sévène a fêté ses 60 ans

Vendredi dernier, l'association Frédéric Sévène fêtait ses 60 ans au parc Chantecler de Talence. Celle-ci mène des actions éducatives de prévention spécialisée auprès des jeunes de 11 à 25 ans issus de différents quartiers de la commune. Étaient présents Noëlle Fredefon, présidente de l'association, Vincent Labérou, directeur, Alain Cazabonne, sénateur de la Gironde, Martine Jardiné, vice-présidente du conseil départemental, ainsi qu'un représentant du maire.

Les problématiques traitées par l'équipe de l'association sont nombreuses : scolarité, formations, emploi, santé, relations familiales, loisirs, culture, etc. Elle intervient dans l'ensemble de la commune et a reçu une habilitation de quinze ans de la part du conseil départemental dans le cadre de la protection de l'enfance.

Adaptation

Lors de la réunion, il a été souligné que depuis 1962, date de création de l'association, la société a évolué dans de nombreux domaines. Les équipes de l'association ont ainsi dû s'adapter à des réalités sociales et politiques qui ont fluctué au cours des décennies. Alain Cazabonne a notamment évoqué les changements de comportement des jeunes après l'arrivée de l'informatique.



Vincent Labérou, Noëlle Fredefon et Martine Jardiné. D.G.

À l'occasion de ces 60 ans, des films tournés lors de « séjours de rupture » (désormais appelés « odyssées ») proposés aux jeunes et encadrés par l'association ont été diffusés. Ceux-ci leur permettent de partir loin de leur quotidien et de se confronter à de nouvelles réalités, qui peuvent provoquer en eux un « chaos interne », pour reprendre les mots du psychologue de

l'équipe. Ce dernier a précisé : « Le séjour, souvent ardu, provoque un déséquilibre chez le jeune qui est suivi d'un temps de réadaptation souvent bénéfique. »

Ce temps s'est poursuivi de façon festive. Jeunes et moins jeunes qui un jour ont été accompagnés par l'association ont notamment pu se rencontrer.

Danièle Gardes

TALENCE

La prévention des risques liés au numérique au cœur du dernier Connect Thouars



Corinne, Éric et François, les éducatrices de Frédéric Sévère et des bénévoles. D. G.

Corinne Ducongé, directrice du centre social et culturel Mix-Cité, s'est félicitée de la bonne tenue de la 6^e édition de Connect Thouars, festival de jeux vidéo et de nouvelles technologies qui s'est déroulé du 21 au 23 avril : « Le numérique est partout dans la vie quotidienne, et il a du bon et des risques. Alors l'idée, c'est de promouvoir le numérique tout en faisant de la prévention. Pendant trois jours, on a accueilli toutes les tranches d'âge ainsi que les parents. Plus de dix partenaires, locaux, privés, publics ainsi que les bénévoles se sont mobilisés pour échanger, informer, alerter, en s'appuyant sur les supports vidéo ludiques. »

François Richard, éducateur spécialisé thérapeute familial, animait un échange avec un

groupe de parents après le visionnage d'un film mettant en scène l'utilisation au quotidien dans le cadre familial des écrans. « Les parents sont débordés, constatait-il. Ils ont des difficultés à tenir les règles, et sont souvent soit trop stricts, soit trop permissifs. L'important est l'exemplarité : les mêmes règles pour tous et l'éducation aux écrans dès le plus jeune âge. Le Net est l'accès au monde, les parents doivent accompagner leur enfant dans cette démarche. »

Éric Garcia, travailleur social, résumait : « Cet engagement s'inscrit dans la durée, de nombreuses actions ont lieu dans le cadre scolaire et auprès du public concerné tout au long de l'année. »

Danièle Gardes

Compte-rendu de mission 2022

CHIFFRES CLES ANNUELS

LES MOYENS:

| | |
|---|-----------|
| Dotation annuelle pour l'année de référence | 616 104 € |
| Nombre d'équivalent temps plein | 10,6 |

LE TRAVAIL DE RUE:

| | |
|--|-------|
| Volume moyen des séquences de travail de rue dans la semaine | 5:36 |
| Part du « travail du rue » dans le temps de travail | 19,3% |

LES ACTIONS COLLECTIVES:

| | |
|--|------|
| Nombre d'actions collectives mise en place | 76 |
| Nombre total de participants | 1803 |

LES TERRITOIRES:

| |
|-------------------------------------|
| TALENCE – Thouars, Raba |
| TALENCE – Crespy, Centre, Médoquine |
| - |
| - |
| - |
| - |

LE PUBLIC:

255/101

Nombre de jeunes rencontrés/accompagnés au cours de l'année

| | |
|--|--|
| Part de nouveaux jeunes rencontrés | 59,61% |
| | <i>(Sur l'ensemble des jeunes)</i> |
| Part de filles | 42,7% |
| | <i>(Sur l'ensemble des jeunes)</i> |
| Part de jeunes bénéficiant d'un accompagnement éducatif | 39,6% |
| | <i>(Sur l'ensemble des jeunes)</i> |
| Part de jeunes bénéficiant d'un accompagnement pour la première fois au cours de l'année | 76,2% |
| | <i>(Sur l'ensemble des jeunes bénéficiant d'un accompagnement)</i> |